Treizième année. — N° 152

Dimanche 31 Mai 1896

L'INFORMATION
Journal financier quotidien paraissant tous les soirs avec la copie de la « cote officielle » et les derniers renseignements financiers. Abonnement : fr. 4.50 texte seul et fr. 9 texte et cote. Direction et administration : 83, rue du Nord, Brux.

LA RÉFORME

5 centimes le Numéro

Organe de la Démocratie libérale

2e Edition du Matin.

BRUXELLES ET FAUBOURGS. . . Un an, 12 fr. Six mois, 6.50. Trois mois, 3.50
PROVINCE. . . . . Un an, 15 fr. Six mois, 8.00. Trois mois, 4.50
Grand-Duché de Luxembourg, 20 fr. — Union postale, 30 fr.
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : RUE DES SABLES, 18, BRUXELLES

FONDATEUR : ÉMILE FERON
DIRECTEURS : CHAMPAL & HECTOR CHAINAYE

Financières . . . . . fr. 0.50
Ordinaires 0.30
Réclames 1.00

ANNONCES, la ligne :
Faits divers (corps) . . . . . fr. 3.00
Id. (fin) 2.00
Nécrologie 2.00

SIX MAISONS BRULÉES A HOEYLAERT

NOS CANDIDATS

M. LOUIS MORICHAR

Dessin de Laurent Gsell

Demandez l'âge de M. Morichar, au Palais de justice, dans les cercles politiques ou philanthropiques, partout où il se multiplie. On vous répondra : je ne sais pas, mais en tous cas il est jeune.

Il est jeune ! le dernier à se plaindre de cette appréciation est certainement l'intéressé lui-même, et cependant, si elle est vraie au point de vue du physique et au point de vue de l'exubérance avec laquelle il dépense largement et sans compter une énergie toute juvénile, elle ne l'est plus quand on songe à la maturité de son esprit, à une vie politique déjà si remplie et surtout quand on sait que les premiers cheveux blancs, ceux qui indiquent l'approche de la quarantaine, sont là qui le guettent.

Faut-il d'ailleurs pour briguer un siège rue de la Loi, avoir l'âge d'un Berten. Non, n'est-ce pas ? et ne rappelait-on pas, hier, l'exemple d'un membre distingué du Parlement anglais qui n'avait que vingt-deux ans lors de son élection ?

Voyons, du reste, le passé de Morichar ; il nous montrera que le candidat de la Fédération démocratique a à son actif de quoi remplir la carrière tout entière d'un homme.

Le Père Enfantin et les saint-simoniens avaient imaginé une société renouvelée dans laquelle chacun serait employé selon ses dispositions naturelles ; si ce rêve était devenu réalité, Morichar eût certainement été voué à la politique, car celle-ci le subjugue depuis sa jeunesse.

A l'Université, nous le trouvons mêlé à tous les mouvements auxquels les étudiants d'alors, moins fin de siècle que ceux d'aujourd'hui, avaient à cœur de participer, quand ils ne les avaient pas provoqués.

Il est vrai que c'était le beau temps où la jeunesse libérale fondait le Denier des Ecoles, d'où sortaient les dernières grandes victoires que nous ayons connues.

Dès ce moment, les discours qu'il prononçait annonçaient l'orateur qu'il est devenu. Sa voix n'avait pas encore l'éclat d'aujourd'hui. Son raisonnement ne synthétisait pas comme actuellement, mais son accent sincère et convaincu, sa fougue et son enthousiasme avaient le don de provoquer l'entraînement.

C'est de cette époque que date sa collaboration aux journaux démocratiques tels que la *Trique*, le *National*, le *Perroquet liégeois* et plus tard à la *Réforme*.

En 1878 il fonde, à Saint-Gilles, avec Adolphe Demeur, la première section locale de la Ligue pour la réforme électorale, et, peu après, il entre au Comité national dont MM. Paul Janson et Charles Tardieu étaient respectivement président et secrétaire général.

Il se livre alors pour l'obtention du suffrage universel à une propagande de tous les jours et porte la parole en province, partout où l'on fait appel à son dévouement.

Depuis lors, il n'est pas une œuvre d'émancipation, de politique démocratique ou de philantropie qui naisse à Bruxelles sans qu'il ne soit du baptême et pour laquelle il n'ait pris des soins jaloux.

Pendant ce temps, Morichar débute au Palais de justice, remporte un premier succès oratoire, en défendant devant la Cour d'assises une femme qui, si nos souvenirs sont exacts, avait découpé son mari en morceaux, puis il y conquiert, peu à peu, la place très honorable qu'il occupe parmi les avocats du barreau bruxellois ; il traite actuellement avec compétence les affaires civiles et commerciales et avec éloquence les affaires correctionnelles.

En 1886, les démocrates saint-gillois le désignent comme leur candidat à une élection partielle et il entre au Conseil communal, malgré une campagne acharnée que mènent contre lui les indépendants et tous les éléments conservateurs du corps électoral censitaire.

Bientôt il se consacre avec activité aux intérêts de [illegible] ants et il prend une place importante dans [illegible]s d'ordre économique et politique qui [illegible] Conseil [illegible] ce faubourg.

Le début de sa carrière administrative, les questions d'écoles l'attirent cependant plus spécialement ; aussi, lorsqu'il fut élu échevin, après un court passage aux finances, le portefeuille de l'instruction publique devenu vacant lui échut-il tout naturellement.

Bien que son prédécesseur lui eût laissé des écoles et des établissements scolaires modèles, M. Morichar essaya de faire encore mieux, il y réussit, notamment en ce qui concerne la réorganisation des cours d'adultes auxquels il parvint à donner pour base des connaissances pratiques, utilitaires et enseignées suivant les besoins de chacun.

Les écoles qui lui sont confiées sont rangées parmi les meilleures du pays de l'avis de tous les pédagogues. Nous insistons quelque peu sur la tâche que Morichar accomplie au point de vue de l'enseignement et sur sa compétence en cette matière ; c'est qu'il paraît évident pour tous que la liste de la Fédération démocratique doit comporter de toute nécessité le nom d'un de ceux qui feront, au Parlement, aider le plus efficacement à faire l'œuvre scolaire si néfaste, si réactionnaire des cléricaux.

Toute étude spéciale de l'enseignement des adultes a à subir chez Morichar cette idée mise au jour par Lauant quelques autres, mais apparaissant aujourd'hui comme neuve en Belgique, que l'Etat a pour devoir principal de rendre l'école d'adultes obligatoire, car seule elle est capable d'empêcher que les jeunes gens sortent de l'adolescence au moment où commence pour eux le struggle for life, sans avoir perdu le petit bagage d'instruction et de science qu'ils ont emporté des établissements scolaires.

C'est cette obligation qui existe dans de nombreux États allemands et américains et même en Belgique pour les miliciens, qu'il défendra s'il entre au Parlement. Il n'y voit pas seulement, nous disait-il, l'utilité si grande du développement intellectuel du peuple, mais elle lui apparaît aussi comme étant un remède prompt et certain contre l'abus du travail des jeunes ouvriers, car cette réforme aurait pour effet d'obliger les patrons à régler les heures de travail de façon à permettre la fréquentation scolaire.

Cette réglementation possible et pratique des heures de travail nous remet en mémoire que M. Morichar fut un des premiers à préconiser devant un conseil communal le principe du minimum de salaire, qui, aujourd'hui, n'est plus combattu que par les doctrinaires entêtés et empêtrés dans les liens de l'école du laissez faire.

Partisan de la crémation des corps, il a fait voter par le Conseil communal de Saint-Gilles un vœu tendant à rendre celle-ci facultative ; cette question, comme toutes celles qui peuvent amener un progrès, le préoccupe encore vivement.

Faut-il maintenant parler des opinions philosophiques ou politiques de Morichar ? Chacun les connaît, il les a suffisamment défendues en toutes circonstances par la parole et la plume.

Disons seulement que personne ne peut s'imaginer que jamais il transigera avec ses principes qui sont ceux que résument si bien le programme du parti progressiste et la platform électorale de la Fédération démocratique dont il est un des champions à l'élection prochaine.

A la Chambre l'on pourra dire de lui : *A right man in a right place.*

L. Obozinski.

LE Congrès Progressiste

Les délégués des progressistes de tout le pays se réuniront aujourd'hui en Congrès pour la septième fois depuis 1887. Cette réunion, exigée par les statuts de la Fédération progressiste, ne l'était pas moins par l'attitude des ennemis du parti progressiste ; les mêmes journaux, qui en 1887, en 1889, en 1890 bafouaient les premiers Congrès progressistes, s'étaient mis cette fois à exalter cet organisme politique pour pouvoir ajouter que le comité permanent n'oserait plus le réunir parce que les progressistes bruxellois s'exposeraient à une flétrissure publique par les progressistes de province. C'étaient cependant des progressistes de province, et de ceux à qui l'*Etoile* tresse si volontiers des couronnes pour essayer de les séparer de nous, qui avaient demandé l'ajournement et c'étaient ceux que l'on représente comme les dirigeants dictatoriaux du Congrès qui avaient insisté pour sa réunion. Elle va enfin avoir lieu, et l'on verra si l'attitude des progressistes bruxellois est blâmée par ceux de la province. L'*Etoile belge* a engagé ceux des progressistes qui prennent chez elle leurs inspirations à être en force au Congrès. Ce sera intéressant.

La réunion est un peu tardive peut-être. Le Congrès doit discuter la platform et les alliances et en fait la platform et les alliances ont été arrêtées depuis quelque temps déjà dans la plupart des arrondissements où il y a lutte. S'il en est ainsi, c'est encore une fois à la demande des progressistes de province qui ont revendiqué très haut au Conseil général le droit pour les progressistes de chaque arrondissement de conclure leurs alliances et d'arrêter leur platform au mieux des convenances locales. Le parti ouvrier était du même avis, et pour cause. On a donc dû renoncer à arrêter une ligne de conduite uniforme, et se sont les organismes progressistes de chaque arrondissement qui ont eu à statuer sur la platform et les alliances. Cet ordre dispersé vaut-il mieux ? Je ne le crois pas, mais il y avait tel arrondissement, Anvers par exemple, où l'on semblait y tenir beaucoup. Et il serait d'autant plus singulier de voir ceux-là mêmes qui ont revendiqué si haut l'autonomie des arrondissements, censurer l'usage que les Bruxellois, ou les Namurois, ou les Dinantais ont fait de cette autonomie.

Rien de pareil ne se produira, d'ailleurs. Mais le Congrès progressiste a un autre rôle et il est d'autres devoirs qui s'imposent à lui. Toujours, depuis neuf ans, il a donné l'impulsion à l'opinion publique et défini le terrain du débat électoral. Et toujours la victoire a couronné ses efforts ; non pas une victoire consistant en un partage de places et de mandats — bien que la plupart des orateurs qui se sont produits au public pour la première fois dans les Congrès progressistes remplissent maintenant des mandats publics à tous les degrés, — mais la victoire des idées, l'accomplissement des réformes. La revision, que voulait le Congrès de 1887, est accomplie. Le suffrage universel que voulait le Congrès de 1890 est conquis.

***

L'organisation du suffrage universel, dont le Congrès de 1892 jetait les bases, s'impose de plus en plus ; les trois grandes réformes de la représentation proportionnelle, du referendum et de la représentation des intérêts, bien qu'ayant échoué à la Constituante, sont en train de conquérir l'opinion en Belgique et à l'étranger. De même pour la nation armée, dont le Congrès de 1889 a donné la formule belge, et pour la résistance à la politique congolaise des cléricaux dont le Congrès de 1895 a fait un point du programme progressiste et dont celui de 1896 fera évidemment l'une des quatre grosses planches de notre platform.

Quant au programme progressiste arrêté dans la session de 1894, il s'est imposé à tous les partis, il n'est contesté par personne, il passe chaque jour dans les lois et les doctrinaires eux-mêmes en sont réduits à se l'approprier. Les membres du Congrès progressiste ont donc derrière eux un passé glorieux, dont ils ont le droit d'être fiers, mais qui leur impose pour le présent et l'avenir des devoirs d'autant plus pressants.

Il y a un point qui reste défectueux : le Congrès de 1890 a arrêté une organisation modèle, et qui, là où elle a été appliquée avec suite et énergie, nous a rendus invincibles. Si l'on veut voir ce que vaut l'organisation de la Fédération progressiste et si elle est ou non supérieure à celle de tout autre parti en Belgique, que l'on vienne voir fonctionner, par exemple, l'Association libérale démocratique de l'arrondissement de Virton. Mais il n'en est pas ainsi partout, et c'est surtout à ce relâchement dans l'application des mesures d'organisation que semblent dues l'inaction, l'incertitude et les défaillances qui ont marqué ces dernières années et qui mettent l'existence même du parti libéral en péril. Car il vaut mieux le dire, pour y attirer l'attention de tous : trop souvent en ce moment le libéralisme progressiste, qui est en somme l'opinion même du pays, s'abandonne lui-même et abdique.

Il ne faudrait pas beaucoup d'exemples comme celui de Thuin, l'an dernier, pour qu'un parti cessât d'exister. Et, aujourd'hui même, en présence du parti clérical et du parti ouvrier partout à l'œuvre, partout plein de vie et de combativité, ne voit-on pas des inactions incroyables et des propositions d'abdication vraiment honteuses ?

***

A Nivelles, les libéraux n'ont pas encore désigné leurs candidats ! A Bruges, ils cèdent aux socialistes l'honneur de la lutte anticléricale, et après s'être abstenus aux élections communales, ils reviennent sur une décision antérieure et s'abstiennent aux élections législatives ! Dans toute cette Westflandre qui sera conquise par le premier parti démocratique qui voudra se donner la peine de faire l'effort nécessaire pour la conquérir, où sont les candidats libéraux démocrates à l'œuvre depuis des semaines pour soulever le peuple des campagnes contre la loi des quatre infamies, le Congo, les droits d'entrée, la conscription militaire, comme nous le faisons depuis des mois et des années, à Namur et dans le Luxembourg ? Et à Malines, où l'éclatante victoire communale est de si bon augure et où la propagande rurale est si facile avec des orateurs flamands de la valeur des Vandewalle ? Et à Anvers ?

C'est d'Anvers que dépend le sort du gouvernement. Il ne suffit pas, en effet, que nous l'emportions à Bruxelles et dans les arrondissements wallons pour que le gouvernement soit renversé. Il faut aussi l'emporter à Anvers. Et à Anvers on négocie des alliances... depuis plusieurs années. Mieux vaudrait s'occuper de la propagande. On ne risquerait pas ainsi, après une proposition de lutte avec liste incomplète qui pourrait se défendre — bien qu'elle aboutît à dire au gouvernement : vous resterez au pouvoir dans tous les cas — d'aboutir à la proposition d'abdication qui est actuellement formulée par l'Association libérale d'Anvers (ça devait venir de là) et qui consiste à ne lutter que pour la forme, à n'opposer aux cléricaux sortants que deux candidats, à proclamer que sous le régime du suffrage universel le libéralisme renonce à l'arrondissement d'Anvers et n'attend plus sa part de représentation que de la bienveillance de M. Woeste, chargé de procéder au découpage des arrondissements pour rendre quelques fiefs aux doctrinaires... des fiefs qu'ils tiendront des cléricaux.

Voilà un point dont le Congrès progressiste a le droit et le devoir de s'occuper et qui est autrement grave que de savoir avec qui les progressistes font alliance à Bruxelles ou à Namur. Car cela c'est une question de vie ou de mort. Il y a un article des statuts de la Fédération progressiste qui décrète la lutte partout.

C'est cet article que le Congrès, sans doute, croira devoir rappeler à tous nos amis, et c'est à donner le signal de cet assaut général au gouvernement clérical que le Congrès d'aujourd'hui doit surtout servir.

Georges LORAND.

Omnia Fraterne

Les avocats belges travaillent.

Ils travaillent en s'amusant, mais ils travaillent.

Leur « Fédération » les réunit à nouveau cet après-midi en assemblée générale au Palais de justice de Bruxelles. La question en discussion est celle de la réorganisation de la magistrature. Le soir, un raout fastueux, organisé à la Maison d'Art, lénifiera les fatigues de la controverse.

Les fidèles de ces réunions plénières de l'Ordre tiennent beaucoup à conserver à celles-ci le double caractère de congrès scientifiques et d'agapes confraternelles. Ainsi les indifférents se joignent aux dévoués et les [illegible] les plus austères « ont du monde ». L'on a souvenance des festivités prestigieuses organisées, vers Noël 1894, dans le Temple de la bonne Thémis. Les Babylonies de la salle des Pas-Perdus y assistèrent, un peu bêtes, aux pantagruélités aussi nocturnes que bruyantes de milliers de Cujas venus des quatre coins de l'Europe. Cette fois, à la Maison d'art, le programme des réjouissances est plus modeste, mais nos « sabres de la loi » pourront s'y pénétrer des mystères du Diable au corps.

La célèbre compagnie prête ses talents à l'Ordre illustre.

La question de la réorganisation de la magistrature a d'ailleurs pour nos Démosthènes de l'Ordre une importance aussi.

La probité et le désintéressement des magistrats de Belgique ne sont mis sérieusement en contestation par personne. Mais en va-t-il de la sorte pour leurs capacités ? Le mode gouvernemental du recrutement, la faveur scandaleusement politique des choix, l'insuffisance notoire de certains titulaires en vue ne montrent que trop les vices de l'organisation actuelle.

M. Lejeune

Président de la Fédération des avocats

« Mieux que personne le Barreau placé en dehors et au dessus des partis, mis en contact quotidien avec la machine judiciaire, est en situation d'en apercevoir les défauts et de travailler à en améliorer les rouages. »

Ainsi disent en un rapport très intéressant et très documenté MM. Alex. Braun et Alfred Moreau que leurs confrères avaient chargés de préparer les avant-plans de la discussion.

Et ils disent aussi les remèdes qu'il faudrait opposer aux vices signalés. Ils demandent que dorénavant les places vacantes soient conférées après concours. Ils ont examiné les avantages du système lequel fonctionne, en Italie, en Espagne et en France, et s'en déclarent enchantés.

Puis notant le taux peu élevé des traitements actuels de la magistrature nationale et attribuant en grande partie à cette cause le peu d'empressement des juristes de valeur à solliciter des fonctions judiciaires, ils demandent que ces appointements soient portés à des sommes beaucoup plus considérables. Sans aller jusqu'aux exagérations américaines et anglaises qui font allouer à certains « justices » des 300,000 francs l'an, ils estiment que l'on devrait rentrer suffisamment, tout au moins quelques emplois pour amener les anciens du barreau à les rechercher.

En même temps que la nécessité de ce surcroît de dépenses, ils signalent la possibilité d'économies compensatoires. « La Belgique a trop de magistrats. — 616 au » total. — La nécessité d'appeler sept magistrats au » siège de la Cour de cassation, cinq au siège d'une » Cour d'appel, trois au siège d'un tribunal pour laisser » ensuite le juge de paix à l'état de juge unique se justifie difficilement. Cette superposition de juridictions » en pyramide, brille plutôt par la symétrie que par la » logique. Comment comprendre que plus la science » des magistrats augmente, plus le législateur ait l'air » de se défier d'eux et croie indispensable de renforcer » leur collège ? »

M. Braun

Le juge unique est la réforme de l'avenir. En l'attendant les rapporteurs proposent de réduire à trois le nombre des magistrats siégeant en cassation et en appel. Ils demandent enfin que les présidents de première instance puissent désigner un juge du siège comme juge-arbitre, chargé, du commun accord des parties, de statuer sur tout litige civil inférieur à cinq mille francs ; et que les juges de paix se voient attribuer une large part de judicature correctionnelle et civile.

« Une semblable revision générale de notre organisation judiciaire n'ira pas sans le respect des situations » acquises, et les réformes ne seront réalisables que » par voie d'extinction. Pendant une période transitoire les cours et tribunaux dédoubleront leurs chambres ou sections dont le nombre sera considérable ; » on en profitera pour vider l'arriéré. »

Tel est, trop brièvement résumé, ce curieux travail qui soulèvera de la part des intéressés de nombreuses objections, mais que leurs auteurs sont de taille à défendre victorieusement.

NOS PHILATÉLISTES

Ce que vaut un timbre-poste

La nouvelle affaire Gouffé — cette aventure sinistre d'un cadavre que l'assassin enferme dans une malle, cahote en fiacre et en chemin de fer, loin de Paris, et essaie vainement de jeter à la mer — a mis en émoi les philatélistes, les doux et innombrables collectionneurs de timbres-poste : Aubert voulait voler à sa victime sa superbe collection de ces jolis petits papiers multicolores dont l'achat, la vente et l'échange constituent depuis quelques années un commerce des plus actifs.

La timbrophilie ou philatélie — les amateurs de timbres ne se refusent rien, pas même un néologisme abstrus — compte, paraît-il, soixante mille adeptes en France, cent mille en Allemagne, cent cinquante mille en Angleterre, plus de cinq cent mille en Amérique ! J'ai voulu savoir combien il y en a chez nous, et l'enquête, que m'ont rendue aisée d'obligeants collectionneurs, m'a révélé de curieux détails.

Il n'est pas un Bruxellois qui, passant rue des Fripiers, ne se soit arrêté devant une vitrine où sont étalés, non point des bijoux scintillants ou des colifichets rares, mais simplement des timbres, de vieux timbres oblitérés, des neufs aussi, alignés sur des cartons ou disposés en bel ordre dans de luxueux albums. Eh bien il y a là une fortune, et, outre le nombre presque infini des timbres ordinaires, les coffres-forts énormes dont MM. Gelli et Tani nous ont ouvert les arcanes recèlent des raretés fabuleuses, à stupéfier les profanes,

Timbres Hawaï 1851 et 1852

— C'est en août 1883, si mes souvenirs sont exacts, nous dit M. Tani, que se fonda à Bruxelles la première société timbrophile. Elle était composée d'une vingtaine de membres qui s'étaient donné pour mission de propager le goût de la timbrologie et de faciliter les échanges des timbres de manière à enrichir les collections.

« Plus tard se forma un nouveau groupe de collectionneurs, qui s'affilia à la « Société internationale philatélique de Dresde ». Il compte aujourd'hui quarante-cinq membres. Il a créé, il y a quelques années, de concert avec les sociétés d'Anvers, Gand, Liége et Bruges, la « Fédération des Philatélistes belges », en vue d'établir des relations régulières et continues entre tous les collectionneurs du pays.

« Enfin l'année 1894 a vu naître la « Société Philatélique Belge », qui comprend environ cent vingt membres et rivalise de zèle avec ses aînées.

« Le commerce a suivi ce développement de la timbrophilie. Il y a vingt ans, il n'existait à Bruxelles qu'une ou deux maisons s'occupant de la vente des timbres-poste pour collections. Nous en avons aujourd'hui une trentaine, plusieurs très importantes et connues dans le monde entier. »

On peut en croire nos aimables interlocuteurs qui, depuis trente ans, consacrent tous leurs instants à cette étude, plus complexe qu'on ne pense, de la timbrologie. J'ai feuilleté le curieux et savant catalogue illustré qu'ils ont publié en février dernier ; je ne sais rien de plus attrayant que cette revue de tous les timbres émis, depuis leur origine jusqu'à ces derniers mois. C'est un voyage, combien pittoresque ! à travers la géographie et l'histoire avec, parfois, une réelle impression d'art.

La valeur artistique d'un timbre n'en fait pas toujours la valeur marchande. Il en est, parmi les exotiques, dont le type est singulièrement évocateur : paysages suggestifs, allégories et effigies ressuscitant la flore ou la faune locales, palmiers, aigles, tigres ou rhinocéros. L'amateur leur en préfère d'autres pour des motifs où l'esthétique n'a rien à voir... Et les prix atteignent des sommes fantastiques. Quelques exemples.

Le cinq francs belge, émission de 1875, coûte, neuf, de 40 à 50 francs, oblitéré, de 30 à 35 francs. Vous rappelez-vous cette vente, l'année dernière, où le gouvernement a négocié un stock de 2,400 de ces timbres et a trouvé preneur pour le chiffre rondelet de 36,000 francs ? « Nous avions soumissionné pour 32,500 francs, ajoute M. Tani, et je vous assure que notre concurrent allemand a fait une excellente affaire. »

Timbre Congo belge 1886

Roumanie 1858

Le cinq francs Congo, émission de 1886, vaut, selon la beauté de l'exemplaire, de quarante-cinq à cinquante francs. Et ce n'est rien encore, à côté des sommes payées récemment pour des timbres rarissimes.

Les deux premiers timbres de l'île Maurice, émission de 1847, le « 1 penny vermillon » et le « 2 pence bleu », ont été vendus par un marchand de Paris au prix de quarante mille francs : une bagatelle !...

Les Hawaï 1851 valent, selon l'état de conservation des timbres, 2,500, 3,500 et jusque 10,000 fr. Les Roumanie 1858, valeurs 27, 54, 81 et 108 paras, ont été vendus cette année 10,000 fr. par MM. Gelli et Tani.

Enfin les Réunion 1852 varient de 1,000 à 1,500 fr. MM. Gelli et Tani m'en montrent un exemplaire qu'ils venaient de recevoir et pour lequel ils avaient preneur. Heureux philatélistes !

On aura une idée de l'importance de certaines collections, si l'on songe que celle de M. Ferrari, duc de Galliera, est estimée à 4 ou 5 millions...

C'est à donner le vertige. En tout cas on revient d'une excursion, même rapide, dans la philatélie comme d'une promenade, amusante et instructive, à travers le monde : et l'imagination trotte vers ces lointains pays étranges, mystérieux ou enchanteurs, qui ont aussi leurs timbres-poste, apportés chez nous par les paquebots d'au-delà les océans, de Malacca et de Ceylan, de Haïderabad et de Formose, de Tahiti où aimait Itarahu et de Cuba où naît, parmi la fusillade, une nation neuve qui émettra bientôt de beaux timbres neufs escomptés déjà, sans doute, par nos vigilants philatélistes.

Habert.

Bruxelles - Informations

Le vote de M. d'Oultremont. — On nous assure que c'est par erreur qu'on a cru au Sénat que M. d'Oultremont, le nouveau sénateur d'Ath, avait d'abord voté *pour* les 15 nouveaux millions du Congo, puis, s'étant ravisé, avait voté contre. Tout

CONTINUED FROM PAGE 13

REAL ESTATE FOR SALE

CITY

FOR SALE—1420 CHESTNUT ST., WITH small house in rear; lot 18x140; very desirable. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—BATURY HOUSE, 254 CRESTER Street, 18 feet front by 75 feet deep; 3 stories; 2 fronts. Apply on premises.

FOR SALE—1000 Arch st. Fifth and Chestnut Sts.

FOR SALE—3-STORY BROWNSTONE HOUSE, 2255 North Seventeenth, above Susquehanna Avenue. KENNEDY, 2114 North Sixth Street.

FOR SALE—NICE DWELLING AND stable; No. 1702 S. 3d st., and 1703 Ohio st.; 9 rooms; all modern improvements required. CARROLL, 8th and Pennypack Ave.

FOR SALE—A FINE CORNER PROPERTY on Washington Ave., near Broad; 124x150; suitable for manufacturing. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—1910 ARCH ST., THE HANDSOME 4-story residence; all modern improvements and in splendid order. ALLEN MITCHELL, 1400 Oxford st.

FOR SALE—612 N. 11TH ST., 11 ROOMS; lot 14x90; every modern convenience; first-class dwelling throughout. J. R. MASSEY & SON, 13th and Green Sts.

FOR SALE—AN ELEGANT PROPERTY on Spring Garden St., above 21st St., 12 rooms; price, $14,500. S. F. CHANNING, 2025 Lancaster Ave.

FOR SALE—NEAR 19TH AND DIAMOND Streets, a large property suitable for livery stable. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—10 2-STORY 5-ROOM HOUSES, Almond St., between William and Bird, and Warnock and Bird sts.; $1,050 each. ALFRED H. WILLIAMS, 522 Walnut St.

FOR SALE—STORE AND DWELLING, N. E. corner 23d and Jefferson Sts., 9 rooms; every convenience; immediate possession; easy terms. J. R. MASSEY & SON, 13th and Green.

FOR SALE OR RENT—1731 N. 17TH ST., 12-room dwelling; 18x140 ft. to Jefferson. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—FINE 3-STORY DWELLING, Colorado avenue; 9 rooms; $2,500. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—VERY DESIRABLE CORNER property, S. W. cor. Second and York Sts. Apply CITIZENS' TRUST CO., 716 Chestnut St.

MUST BE SOLD, 921 CROSS STREET, st. corner of Germantown road, No. 815; $50, $61 and $70.

FOR SALE AT A BARGAIN, 2402 PINE st., and 1817 Washington St. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

WEST PHILADELPHIA

GEO. W. C. BAKER & CO., 4019 LANCASTER AVE., offer for sale the following invoice:—

4029 Green St., 9 rooms.....$6000
3921 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400
3911 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400

A desirable row of 13 well located and well built Queen houses in good repair, rented at $18 per month; must be sold this week.

A beautiful corner side-yard home, 12 rooms, large pantry, 1943 BELMONT AVE., 1 square from Girard Avenue cars. Stables: Chestnut and Walnut and Arch Street cars pass the door; only $7,000.

1913 NORTH 42D ST., 8 rooms; reduced from $7200 to $6900 to offer to make a quick sale.

BYRNE, THE 20TH ST. REAL ESTATE Broker, has the finest dwelling properties in West Phila.; his license to treat are all in two-dozen order; no trouble in meeting good bargains; see Byrne at 320 Office from 8 A. M. to 9 P. M. Sundays, 2 to 5 P. M. Property pleased to see you. Whether you buy or not; if you need any information concerning real estate call and see Byrne. Opening up another section this spring; 10 new houses, 4214, 4216, 4218, 4220 Ogden; $2650 to $2700; $1000, $1000, 7 rooms, 240 Union, $2950; 7 rooms, 1000 Ogden, $2900; 4229 Ogden, $2900; 4229 Brandywine, $2900. Those are all new houses, perfect in every particular, etc. Call at office, 320 Byrne, Real Estate Broker, 739 N. 20th.

THE MOST CONVENIENT LOCATION OF WEST PHILADELPHIA.
One Square from Market, Chestnut, P. R. R. First and second floors finished in quartered oak. Fits all modern improvements. J. M. VERKLEIN, Builder and Owner, 3026 N. Forty-second st.

FOR SALE, CHESTNUT ST., FOR SALE
Nos. 3022, 3026, 3042, 3248, Marble fronts, well built, 14 rooms, excellent order; sold to close an estate. J. T. JACKSON & CO., 711 Walnut St.

FOR SALE OR WILL EXCHANGE FOR building lots in the city, clear three-story dwelling, just finished new house in North 44th st., above Fairmount; 9 rooms; all conveniences; only a short distance from electric cars. WM. GOODCHILD, 4403 and Wallace Sts.

SEVERAL PROPERTIES FOR SALE IN very desirable locations in Spring, Hamilton and Spring Garden Sts. A. J. DAVIS, 2026 Lancaster Ave.

FOR SALE—MOST DESIRABLE LOT, 37½ x 142, with small frame house, West Philadelphia. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE OR RENT—PRICES MARKED away down; 3408 and 3410 Mantua Avenue; corner of Powelton avenue; 2 minutes' walk to street cars; apply 710 N. 36th st.

FOR SALE—PRICES AWAY DOWN; 709 TO 719 Orkney Street; desirable 7-room houses; conveniences; all improvements. Apply 710 N. 36th st.

A LARGE LIST OF HOUSES FOR SALE; good investment; bargains for investment. S. F. CHANNING, 2025 Lancaster Ave.

644 BROOKLYN ST., 10 ROOMS; ALL conveniences; to let. McCURDY & HALLOWELL, 731 Walnut St.

GERMANTOWN

FOR SALE—SUITABLE FOR HOME FOR aged or orphanage; nine property on Mount Airy road, 200 ft. front by 300 ft. deep; also 140 ft. on Germantown Ave. and 250 ft. on Mount Pleasant Ave.; this is one of the highest and most desirable sites near Philadelphia, near electric line; will subdivide; also four Philadelphia lots; near Girard Avenue and Reading Railroad; all for sale cheap. T. J. CARROLL, 8th and Pennypack Ave.

FOR SALE — NO. 37 AVERY STREET, Wayne Junction, Germantown; 2-square from station; 10 rooms; all modern conveniences; lot 81x150; all modern conveniences; in good order; vacant. Rex Wayne St., 20 minute electric service.

FOR SALE OR RENT—THE HANDSOME 4-story residence, 5-9 nor. Broad and Oxford. ALLEN MITCHELL, 1400 Oxford.

FOR SALE, CHEAP—1538; 12½2 SOMERset St., 3 rooms; conveniences. BIDDY, 902 Welsh.

FOR SALE—2725 ASHE ST., 4-STORY brick house; clear and unincumbered. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—FINE 2-STORY DWELLING, Colorado avenue; 9 rooms; $2,500. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—VERY DESIRABLE CORNER property, S. W. cor. Second and York Sts. Apply CITIZENS' TRUST CO., 716 Chestnut St.

MUST BE SOLD, 921 CROSS STREET, st. corner of Germantown road, No. 815; $50, $61 and $70.

FOR SALE AT A BARGAIN, 2402 PINE st., and 1817 Washington St. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

WEST PHILADELPHIA

GEO. W. C. BAKER & CO., 4019 LANCASTER AVE., offer for sale the following invoice:—

4029 Green St., 9 rooms.....$6000
3921 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400
3911 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400

A desirable row of 13 well located and well built Queen houses in good repair, rented at $18 per month; must be sold this week.

A beautiful corner side-yard home, 12 rooms, large pantry, 1943 BELMONT AVE., 1 square from Girard Avenue cars. Stables: Chestnut and Walnut and Arch Street cars pass the door; only $7,000.

1913 NORTH 42D ST., 8 rooms; reduced from $7200 to $6900 to offer to make a quick sale.

BYRNE, THE 20TH ST. REAL ESTATE Broker, has the finest dwelling properties in West Phila.; his license to treat are all in two-dozen order; no trouble in meeting good bargains; see Byrne at 320 Office from 8 A. M. to 9 P. M. Sundays, 2 to 5 P. M. Property pleased to see you. Whether you buy or not; if you need any information concerning real estate call and see Byrne. Opening up another section this spring; 10 new houses, 4214, 4216, 4218, 4220 Ogden; $2650 to $2700; $1000, $1000, 7 rooms, 240 Union, $2950; 7 rooms, 1000 Ogden, $2900; 4229 Brandywine, $2900. Those are all new houses, perfect in every particular, etc. Call at office, 320 Byrne, Real Estate Broker, 739 N. 20th.

THE MOST CONVENIENT LOCATION OF WEST PHILADELPHIA.
One Square from Market, Chestnut, P. R. R. First and second floors finished in quartered oak. Fits all modern improvements. J. M. VERKLEIN, Builder and Owner, 3026 N. Forty-second st.

FOR SALE, CHESTNUT ST., FOR SALE
Nos. 3022, 3026, 3042, 3248, Marble fronts, well built, 14 rooms, excellent order; sold to close an estate. J. T. JACKSON & CO., 711 Walnut St.

FOR SALE OR WILL EXCHANGE FOR building lots in the city, clear three-story dwelling, just finished new house in North 44th st., above Fairmount; 9 rooms; all conveniences; only a short distance from electric cars. WM. GOODCHILD, 4403 and Wallace Sts.

SEVERAL PROPERTIES FOR SALE IN very desirable locations in Spring, Hamilton and Spring Garden Sts. A. J. DAVIS, 2026 Lancaster Ave.

FOR SALE—MOST DESIRABLE LOT, 37½ x 142, with small frame house, West Philadelphia. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE OR RENT—PRICES MARKED away down; 3408 and 3410 Mantua Avenue; corner of Powelton avenue; 2 minutes' walk to street cars; apply 710 N. 36th st.

FOR SALE—PRICES AWAY DOWN; 709 TO 719 Orkney Street; desirable 7-room houses; conveniences; all improvements. Apply 710 N. 36th st.

A LARGE LIST OF HOUSES FOR SALE; good investment; bargains for investment. S. F. CHANNING, 2025 Lancaster Ave.

644 BROOKLYN ST., 10 ROOMS; ALL conveniences; to let. McCURDY & HALLOWELL, 731 Walnut St.

GERMANTOWN

FOR SALE—SUITABLE FOR HOME FOR aged or orphanage; nine property on Mount Airy road, 200 ft. front by 300 ft. deep; also 140 ft. on Germantown Ave. and 250 ft. on Mount Pleasant Ave.; this is one of the highest and most desirable sites near Philadelphia, near electric line; will subdivide; also four Philadelphia lots; near Girard Avenue and Reading Railroad; all for sale cheap. T. J. CARROLL, 8th and Pennypack Ave.

FOR SALE — NO. 37 AVERY STREET, Wayne Junction, Germantown; 2-square from station; 10 rooms; all conveniences; lot 81x150; all modern conveniences; in good order; vacant. Rex Wayne St., 20 minute electric service.

FOR SALE OR RENT—THE HANDSOME 4-story residence, 5-9 nor. Broad and Oxford. ALLEN MITCHELL, 1400 Oxford.

FOR SALE, CHEAP—1538; 12½2 SOMERset St., 3 rooms; conveniences. BIDDY, 902 Welsh.

FOR SALE—2725 ASHE ST., 4-STORY brick house; clear and unincumbered. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—FINE 2-STORY DWELLING, Colorado avenue; 9 rooms; $2,500. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—VERY DESIRABLE CORNER property, S. W. cor. Second and York Sts. Apply CITIZENS' TRUST CO., 716 Chestnut St.

MUST BE SOLD, 921 CROSS STREET, st. corner of Germantown road, No. 815; $50, $61 and $70.

FOR SALE AT A BARGAIN, 2402 PINE st., and 1817 Washington St. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

WEST PHILADELPHIA

GEO. W. C. BAKER & CO., 4019 LANCASTER AVE., offer for sale the following invoice:—

4029 Green St., 9 rooms.....$6000
3921 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400
3911 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400

A desirable row of 13 well located and well built Queen houses in good repair, rented at $18 per month; must be sold this week.

A beautiful corner side-yard home, 12 rooms, large pantry, 1943 BELMONT AVE., 1 square from Girard Avenue cars. Stables: Chestnut and Walnut and Arch Street cars pass the door; only $7,000.

1913 NORTH 42D ST., 8 rooms; reduced from $7200 to $6900 to offer to make a quick sale.

BYRNE, THE 20TH ST. REAL ESTATE Broker, has the finest dwelling properties in West Phila.; his license to treat are all in two-dozen order; no trouble in meeting good bargains; see Byrne at 320 Office from 8 A. M. to 9 P. M. Sundays, 2 to 5 P. M. Property pleased to see you. Whether you buy or not; if you need any information concerning real estate call and see Byrne. Opening up another section this spring; 10 new houses, 4214, 4216, 4218, 4220 Ogden; $2650 to $2700; $1000, $1000, 7 rooms, 240 Union, $2950; 7 rooms, 1000 Ogden, $2900; 4229 Brandywine, $2900. Those are all new houses, perfect in every particular, etc. Call at office, 320 Byrne, Real Estate Broker, 739 N. 20th.

TIOGA

THOSE HANDSOME AND UNIQUE STONE residences on Allegheny Avenue, from Broad to Fifteenth, have been built as superior dwellings by a lover of pure air and sunshine; large windows, fine porches, basement floors, tiled vestibules, white pine hard-wood finish throughout, cement cellars, three-story brick foundations, open plumbing, gas fixtures, and every improvement known to the trade; also one store, suitable for dentist, druggist, confectioner, etc., on square from Germantown and Lehigh cars. Apply to owner, 1903 N. Marshall; 1204 Allegheny Ave., or Builder, GUSTAV REICH, on premises.

CAMDEN

FOR SALE—CAMDEN NEAR CITY Hall, good location; 2-story 7-room house; conveniences; Twenty-Ninth Ave., bet. Washington and Newton Aves. Apply to owner, ALFRED H. WILLIAMS, 522 Walnut St., Phila.

FOR SALE—207 SYCAMORE STREET, 4 new 2-story houses; large yard; $1,400; 6th and Vine; also 10 lots, 6th and Division. JAMES N. TATEM, 120 Market St., Camden.

WE WILL TRADE FOR CITY OR SUBURban property, desirable homes in Camden; a good investment every evening. SMITH & MOORE, 20 S. Broad st.

MANY DESIRABLE AND WELL-LOCATED homes for sale and rent. JAMES T. BAKER, 1029 Broadway, Camden.

REAL ESTATE FOR SALE

SUBURBAN

FOR SALE, NEAR JENKINTOWN.

ABRAHAM BARKER and WANTON BARKER, "WYNDOTE," Greenwood Avenue, N. E. cor. Wyncote Avenue, 20 minutes from Market St. ferry. Building stone near Philadelphia. Has complete mechanical coal, ashes, gardener's house, barn, woodhouse pure spring water; orchard, apple, cherry and peach; fine shade, unsurpassed views. Will divide.

ALSO,

The "ARBORETUM," west side Wyncote Ave., opposite above; 8 acres, a building site with similar advantages to above.

ALSO,

Adjoining the above, to the west and fronting on Greenwood Ave., 9 3-10 acres. Improvements: stone mansion, 15 rooms; beautiful shade and shrubbery; greenhouse, etc.

ALSO,

4 8-10 acres, fronting on and adjoining above on the west and fronting on Old Road.

ALSO,

6 acres on Willow Grove Pike, near Glenside Station; meadow land.

ALSO,

North corner Greenwood Ave. and Church Road, 10-acre building site.

ALSO,

The "WOODS," east corner Greenwood Ave. and Church Road, 12 acres, frame mansion, 16 rooms, well built, part recently finished; conveniences; stable, gardener's house, etc. A very desirable suburban.

ALSO,

"LYNDON," 36 acres, southwest side Church Road and Greenwood Ave., one of the most complete country seats at Chelten Hills. Large frame mansion, 20 rooms; stable, carriage, shrubbery; greenhouse, farm house; all of substantial character; perfect order; 10 minutes to morning and evening trains; new depot at 350 Office from 8 A. M. to 9 P. M. Sundays, 2 to 5 P. M. Property pleased to see you. Whether you buy or not; if you need any information concerning real estate call and see Byrne. Opening up another section this spring; 10 new houses, 4214, 4216, 4218, 4220 Ogden; $2650 to $2700; $1000, $1000, 7 rooms, 240 Union, $2950; 7 rooms, 1000 Ogden, $2900; 4229 Brandywine, $2900. Those are all new houses, perfect in every particular, etc. Call at office, 320 Byrne, Real Estate Broker, 739 N. 20th.

FOR SALE, NEAR 19TH AND DIAMOND Streets, a large property suitable for livery stable. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—10 2-STORY 5-ROOM HOUSES, Almond St., between William and Bird, and Warnock and Bird sts.; $1,050 each. ALFRED H. WILLIAMS, 522 Walnut St.

FOR SALE—STORE AND DWELLING, N. E. corner 23d and Jefferson Sts., 9 rooms; every convenience; immediate possession; easy terms. J. R. MASSEY & SON, 13th and Green.

FOR SALE OR RENT—1731 N. 17TH ST., 12-room dwelling; 18x140 ft. to Jefferson. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—AT OAK LANE, 5 MINUTES from station; large property suitable for manufacturing purposes; 3 acres; 2 fronts; 2 railroads; will be sold at a bargain. J. T. JACKSON & CO., 711 Walnut St.

FOR SALE—AN INVESTMENT; ABOUT 60 acres of the high ground, line of electric road; will show advance in value. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—NEAR CYNWYD STATION, 6 miles from Broad, 8 acres; 200 feet on Cynwyd road; 2-story stone house, 8 rooms; stable; fine property. Apply to SILAS DORIS, 221 S. 5th st., or T. E. SMART, 1021 Girard Ave.

FOR SALE—PROPERTY OF EVERY DEscription at Chestnut Hill and vicinity; large and small; rental from $20 to $1000. Farms and country seats in Montgomery County. B. FARTKENNEKER, Chestnut Hill.

YOUR LAST CHANCE FOR AN ELEGANT detached cottage, 18 rooms; only $4,000; close to Broad and Girard Ave.; must be rented; only this week. Address L 125, Press Office.

FOR SALE—MOST DESIRABLE BUILDING site of an acre or more, convenient to Norristown, 6 miles out; nothing to equal it for all-year residence.

FOR SALE—ONE OF THE PRETTIEST 2-story stone residences, with stable, carriage house, etc., on Germantown Ave., above Chelten Ave.; lot 100 ft. front; price $12,000. Apply to owner, 5 W. Chelten Ave.

FOR SALE—NEAR GERMANTOWN AVE., 2-story brick house, 7 rooms; all conveniences; lot 16x150 ft. to Jefferson. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—SUITABLE FOR HOME FOR aged or orphanage; nine property on Mount Airy road, 200 ft. front by 300 ft. deep; also 140 ft. on Germantown Ave. and 250 ft. on Mount Pleasant Ave.; this is one of the highest and most desirable sites near Philadelphia, near electric line; will subdivide; also four Philadelphia lots; near Girard Avenue and Reading Railroad; all for sale cheap. T. J. CARROLL, 8th and Pennypack Ave.

FOR SALE — NO. 37 AVERY STREET, Wayne Junction, Germantown; 2-square from station; 10 rooms; all conveniences; lot 81x150; all modern conveniences; in good order; vacant. Rex Wayne St., 20 minute electric service.

FOR SALE OR RENT—THE HANDSOME 4-story residence, 5-9 nor. Broad and Oxford. ALLEN MITCHELL, 1400 Oxford.

FOR SALE, CHEAP—1538; 12½2 SOMERset St., 3 rooms; conveniences. BIDDY, 902 Welsh.

FOR SALE—2725 ASHE ST., 4-STORY brick house; clear and unincumbered. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—FINE 2-STORY DWELLING, Colorado avenue; 9 rooms; $2,500. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—VERY DESIRABLE CORNER property, S. W. cor. Second and York Sts. Apply CITIZENS' TRUST CO., 716 Chestnut St.

MUST BE SOLD, 921 CROSS STREET, st. corner of Germantown road, No. 815; $50, $61 and $70.

FOR SALE AT A BARGAIN, 2402 PINE st., and 1817 Washington St. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

WEST PHILADELPHIA

GEO. W. C. BAKER & CO., 4019 LANCASTER AVE., offer for sale the following invoice:—

4029 Green St., 9 rooms.....$6000
3921 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400
3911 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400

A desirable row of 13 well located and well built Queen houses in good repair, rented at $18 per month; must be sold this week.

A beautiful corner side-yard home, 12 rooms, large pantry, 1943 BELMONT AVE., 1 square from Girard Avenue cars. Stables: Chestnut and Walnut and Arch Street cars pass the door; only $7,000.

1913 NORTH 42D ST., 8 rooms; reduced from $7200 to $6900 to offer to make a quick sale.

BYRNE, THE 20TH ST. REAL ESTATE Broker, has the finest dwelling properties in West Phila.; his license to treat are all in two-dozen order; no trouble in meeting good bargains; see Byrne at 320 Office from 8 A. M. to 9 P. M. Sundays, 2 to 5 P. M. Property pleased to see you. Whether you buy or not; if you need any information concerning real estate call and see Byrne. Opening up another section this spring; 10 new houses, 4214, 4216, 4218, 4220 Ogden; $2650 to $2700; $1000, $1000, 7 rooms, 240 Union, $2950; 7 rooms, 1000 Ogden, $2900; 4229 Brandywine, $2900. Those are all new houses, perfect in every particular, etc. Call at office, 320 Byrne, Real Estate Broker, 739 N. 20th.

THE MOST CONVENIENT LOCATION OF WEST PHILADELPHIA.
One Square from Market, Chestnut, P. R. R. First and second floors finished in quartered oak. Fits all modern improvements. J. M. VERKLEIN, Builder and Owner, 3026 N. Forty-second st.

FOR SALE, CHESTNUT ST., FOR SALE
Nos. 3022, 3026, 3042, 3248, Marble fronts, well built, 14 rooms, excellent order; sold to close an estate. J. T. JACKSON & CO., 711 Walnut St.

FOR SALE OR WILL EXCHANGE FOR building lots in the city, clear three-story dwelling, just finished new house in North 44th st., above Fairmount; 9 rooms; all conveniences; only a short distance from electric cars. WM. GOODCHILD, 4403 and Wallace Sts.

SEVERAL PROPERTIES FOR SALE IN very desirable locations in Spring, Hamilton and Spring Garden Sts. A. J. DAVIS, 2026 Lancaster Ave.

FOR SALE—MOST DESIRABLE LOT, 37½ x 142, with small frame house, West Philadelphia. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE OR RENT—PRICES MARKED away down; 3408 and 3410 Mantua Avenue; corner of Powelton avenue; 2 minutes' walk to street cars; apply 710 N. 36th st.

FOR SALE—PRICES AWAY DOWN; 709 TO 719 Orkney Street; desirable 7-room houses; conveniences; all improvements. Apply 710 N. 36th st.

A LARGE LIST OF HOUSES FOR SALE; good investment; bargains for investment. S. F. CHANNING, 2025 Lancaster Ave.

644 BROOKLYN ST., 10 ROOMS; ALL conveniences; to let. McCURDY & HALLOWELL, 731 Walnut St.

GERMANTOWN

FOR SALE—SUITABLE FOR HOME FOR aged or orphanage; nine property on Mount Airy road, 200 ft. front by 300 ft. deep; also 140 ft. on Germantown Ave. and 250 ft. on Mount Pleasant Ave.; this is one of the highest and most desirable sites near Philadelphia, near electric line; will subdivide; also four Philadelphia lots; near Girard Avenue and Reading Railroad; all for sale cheap. T. J. CARROLL, 8th and Pennypack Ave.

FOR SALE — NO. 37 AVERY STREET, Wayne Junction, Germantown; 2-square from station; 10 rooms; all conveniences; lot 81x150; all modern conveniences; in good order; vacant. Rex Wayne St., 20 minute electric service.

FOR SALE OR RENT—THE HANDSOME 4-story residence, 5-9 nor. Broad and Oxford. ALLEN MITCHELL, 1400 Oxford.

FOR SALE, CHEAP—1538; 12½2 SOMERset St., 3 rooms; conveniences. BIDDY, 902 Welsh.

FOR SALE—2725 ASHE ST., 4-STORY brick house; clear and unincumbered. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

FOR SALE—FINE 2-STORY DWELLING, Colorado avenue; 9 rooms; $2,500. HAHN, 1731 N. 18th st.

FOR SALE—VERY DESIRABLE CORNER property, S. W. cor. Second and York Sts. Apply CITIZENS' TRUST CO., 716 Chestnut St.

MUST BE SOLD, 921 CROSS STREET, st. corner of Germantown road, No. 815; $50, $61 and $70.

FOR SALE AT A BARGAIN, 2402 PINE st., and 1817 Washington St. J. A. PATTERSON & CO., 14 South Broad.

WEST PHILADELPHIA

GEO. W. C. BAKER & CO., 4019 LANCASTER AVE., offer for sale the following invoice:—

4029 Green St., 9 rooms.....$6000
3921 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400
3911 and 23 Ridge Av., 9 rooms.....2400

A desirable row of 13 well located and well built Queen houses in good repair, rented at $18 per month; must be sold this week.

A beautiful corner side-yard home, 12 rooms, large pantry, 1943 BELMONT AVE., 1 square from Girard Avenue cars. Stables: Chestnut and Walnut and Arch Street cars pass the door; only $7,000.

1913 NORTH 42D ST., 8 rooms; reduced from $7200 to $6900 to offer to make a quick sale.

BYRNE, THE 20TH ST. REAL ESTATE Broker, has the finest dwelling properties in West Phila.; his license to treat are all in two-dozen order; no trouble in meeting good bargains; see Byrne at 320 Office from 8 A. M. to 9 P. M. Sundays, 2 to 5 P. M. Property pleased to see you. Whether you buy or not; if you need any information concerning real estate call and see Byrne. Opening up another section this spring; 10 new houses, 4214, 4216, 4218, 4220 Ogden; $2650 to $2700; $1000, $1000, 7 rooms, 240 Union, $2950; 7 rooms, 1000 Ogden, $2900; 4229 Brandywine, $2900. Those are all new houses, perfect in every particular, etc. Call at office, 320 Byrne, Real Estate Broker, 739 N. 20th.

REAL ESTATE FOR SALE

COUNTRY

FOR SALE—IF YOU WANT A GOOD home at a low price, a property with all the modern conveniences, 10 rooms, bath, hot and cold water, gas, stationary tubs, laundry, cellar, stone foundation, brick superstructure, slate roof, stone and gravel walks, lot 50x150 feet, fruit trees, shade trees, flowers in bloom, chicken house, etc., situated on the Pennsylvania Railroad, 1 square from the station, 15 minutes from Broad Street Station, 20 minutes from Chestnut Hill, 30 minutes from Germantown, 2 minutes from Wayne Junction, 2 minutes from Ogontz, 2 minutes from Jenkintown, 2 minutes from Glenside, 2 minutes from Edge Hill, 2 minutes from Abington, 2 minutes from Rockledge, 2 minutes from Meadowbrook, 2 minutes from Bethayres, 2 minutes from Huntingdon Valley, 2 minutes from Hatboro, 2 minutes from Willow Grove, 2 minutes from Hartsville, 2 minutes from Warminster, 2 minutes from Warrington, 2 minutes from Doylestown, 2 minutes from Newtown, 2 minutes from Langhorne, 2 minutes from Penndel, 2 minutes from Bristol, 2 minutes from Tullytown, 2 minutes from Morrisville, 2 minutes from Trenton, 2 minutes from Yardley, 2 minutes from Wilkinson, 2 minutes from Lambertville, 2 minutes from New Hope, 2 minutes from Solebury, 2 minutes from Buckingham, 2 minutes from Lahaska, 2 minutes from Peddler's Village, 2 minutes from Carversville, 2 minutes from Uhlerstown, 2 minutes from Centreville, 2 minutes from Erwinna, 2 minutes from Point Pleasant, 2 minutes from Tinicum, 2 minutes from Ringoes, 2 minutes from Lambertville, 2 minutes from Stockton, 2 minutes from Frenchtown, 2 minutes from Milford, 2 minutes from Riegelsville, 2 minutes from Upper Black Eddy, 2 minutes from Kintnersville, 2 minutes from Centre Bridge, 2 minutes from New Hope, 2 minutes from Lumberville

Treizième année. — N° 152

Dimanche 31 Mai 1896

L'INFORMATION
Journal financier quotidien paraissant tous les soirs avec la copie de la « cote officielle » et les derniers renseignements financiers. Abonnement : fr. 4.50 texte seul et fr. 9 texte et cote. Direction et administration : 63, rue du Nord, Brux.

LA RÉFORME

5 centimes le Numéro

Organe de la Démocratie libérale

2e Edition du Matin.

BRUXELLES ET FAUBOURGS . . . Un an, 12 fr. Six mois, 6.50. Trois mois, 3.50
PROVINCE . . . . . Un an, 15 fr. Six mois, 8.00. Trois mois, 4.50
Grand-Duché de Luxembourg, 20 fr. — Union postale, 30 fr.
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : RUE DES SABLES, 19, BRUXELLES

FONDATEUR : ÉMILE FERON
DIRECTEURS : CHAMPAL & HECTOR CHAINAYE

Financières . . . . . fr. 0.50
Ordinaires 0.30
Réclames 1.00

ANNONCES, la ligne :
Faits divers (corps) . . . . . fr. 3.00
Id. (fin) 2.00
Nécrologie 2.00

SIX MAISONS BRULÉES A HOEYLAERT

NOS CANDIDATS

M. LOUIS MORICHAR

Dessin de Laurent Gsell

Demandez l'âge de M. Morichar, au Palais de justice, dans les cercles politiques ou philanthropiques, partout où il se multiplie. On vous répondra : je ne sais pas, mais en tous cas il est jeune.

Il est jeune ! le dernier des griefs que la plaidoirie de cette avocate aura certainement l'intérêt lui-même, et cependant, et elle est vraie au point de vue du physique et au point de vue de l'exubérance avec laquelle il dépense largement et sans compter une énergie toute juvénile, elle n'est plus quand on songe à la maturité de son esprit, à une vie politique déjà si remplie et surtout quand on sait que les premiers cheveux blancs, ceux qui indiquent l'approche de la quarantaine, sont là qui le guettent.

Faut-il d'ailleurs pour briguer un siège rue de la Loi, avoir l'âge d'un Berten. Non, n'est-ce pas ? et ne rappelait-on pas, hier, l'exemple d'un membre distingué du Parlement anglais qui n'avait que vingt-deux ans lors de son élection ?

Voyons, du reste, le passé de Morichar : il nous montrera que le candidat de la Fédération démocratique a à son actif de quoi remplir la carrière tout entière d'un homme.

Le Père Enfantin et les saint-simoniens avaient imaginé d'une société renouvelée dans laquelle chacun serait employé selon ses dispositions naturelles ; si ce rêve était devenu réalité, Morichar eût certainement été voué à la politique, car celle-ci le subjugue depuis sa jeunesse.

A l'Université, nous le trouvons mêlé à tous les mouvements auxquels les étudiants d'alors, moins fin de siècle que ceux d'aujourd'hui, avaient à cœur de participer, quand ils ne les avaient pas provoqués.

Il est vrai que c'était le beau temps où la jeunesse libérale fondait le Denier des Ecoles, d'où sortaient les dernières grandes victoires que nous ayons connues.

Dès ce moment, les discours qu'il prononçait annonçaient l'orateur qu'il est devenu. Sa voix n'avait pas encore l'éclat d'aujourd'hui. Son raisonnement ne synthétisait pas comme actuellement, mais son accent sincère et convaincu, sa fougue et son enthousiasme avaient le don de provoquer l'entraînement.

C'est de cette époque que date sa collaboration aux journaux démocratiques tels que la *Trique*, le *National*, le *Perroquet liégeois* et plus tard à la *Réforme*.

En 1878 il fonde, à Saint-Gilles, avec Adolphe Demeur, la première section locale de la Ligue pour la réforme électorale, et, peu après, il entre au Comité national dont MM. Paul Janson et Charles Tardieu étaient respectivement président et secrétaire général.

Il se livre alors pour l'obtention du suffrage universel à une propagande de tous les jours et porte la parole en province, partout où l'on fait appel à son dévouement.

Depuis lors, il n'est pas une œuvre d'émancipation, de politique démocratique ou de philanthropie qui naisse à Bruxelles sans qu'il ne soit du baptême et pour laquelle il n'ait pris des soins jaloux.

Pendant ce temps, Morichar débute au Palais de justice, remporte un premier succès oratoire, en défendant devant la Cour d'assises une femme qui, si nos souvenirs sont exacts, avait découpé son mari en morceaux, puis il y conquiert, peu à peu, la place très honorable qu'il occupe parmi les avocats du barreau bruxellois ; il traite actuellement avec compétence les affaires civiles et commerciales et avec éloquence les affaires correctionnelles.

En 1886, les démocrates saint-gillois le désignent comme leur candidat à une élection partielle et il entre au Conseil communal, malgré une campagne acharnée que mènent contre lui les indépendants et tous les éléments conservateurs du corps électoral consulaire.

Aussitôt il se consacre avec activité aux intérêts de ses commettants et il prend une place importante dans les discussions d'ordre économique et politique qui [illegible] Conseil communal de ce faubourg.

Dès le début de sa carrière administrative, les questions scolaires l'attirent cependant plus spécialement ; aussi, lorsqu'il fut élu échevin, après un court passage aux finances, le portefeuille de l'instruction publique devenu vacant lui échut-il tout naturellement.

Bien que son prédécesseur lui eût laissé des écoles et des établissements scolaires modèles, M. Morichar essaya de faire encore mieux, il y réussit, notamment en ce qui concerne la réorganisation des cours d'adultes auxquels il parvint à donner pour base des connaissances pratiques, utilitaires et enseignées suivant les besoins de chacun.

Les écoles qui lui sont confiées sont rangées parmi les meilleures du pays de l'avis de tous les pédagogues.

Nous insistons quelque peu sur la tâche que Morichar accomplie au point de vue de l'enseignement et sur sa compétence en cette matière ; c'est qu'il paraît évident pour tous que la liste de la Fédération démocratique doit porter de toute nécessité le nom d'un de ceux qui vont, au Parlement, aider le plus efficacement à faire l'œuvre scolaire si néfaste, si réactionnaire des [illegible]eux.

Une étude spéciale de l'enseignement des adultes a été écrite chez Morichar cette idée mise au jour par Lau[illegible] quelques autres, mais apparaissant aujourd'hui [illegible] neuve en Belgique, que l'Etat a pour devoir primordial de rendre l'école d'adultes obligatoire, car seule elle est capable d'empêcher que les jeunes gens sortant de l'adolescence au moment où commence pour eux le struggle for life, sans avoir perdu le petit bagage d'instruction et de science qu'ils ont emporté des établissements primaires.

C'est cette obligation qui existe dans de nombreux Etats allemands et américains et même en Belgique pour les milices, qu'il défendra s'il entre au Parlement. Il n'y voit pas seulement, nous disait-il, l'utilité si grande du développement intellectuel du peuple, mais elle lui apparaît aussi comme étant un remède prompt et certain contre l'abus du travail des jeunes ouvriers, car cette réforme aurait pour effet d'obliger les patrons à régler les heures de travail de façon à permettre la fréquentation scolaire.

Cette réglementation possible et pratique des heures de travail nous remet en mémoire que M. Morichar fut un des premiers à préconiser devant un conseil communal le principe du minimum de salaire, qui, aujourd'hui, n'est plus combattu que par les doctrinaires entêtés et empêtrés dans les liens de l'école du laisser-faire.

Partisan de la crémation des corps, il a fait voter par le Conseil communal de Saint-Gilles un vœu tendant à rendre celle-ci facultative ; cette question, comme toutes celles qui peuvent amener un progrès, le préoccupe encore vivement.

Faut-il maintenant parler des opinions philosophiques ou politiques de Morichar ? Chacun les connaît, il les a suffisamment défendues en toutes circonstances par la parole et la plume.

Disons seulement que personne ne peut s'imaginer que jamais il transigera avec ses principes qui sont ceux que résument si bien le programme du parti progressiste et la platform électorale de la Fédération démocratique dont il est un des champions à l'élection prochaine.

A la Chambre l'on pourra dire de lui : *A right man in a right place.*

L. Oborinski.

LE Congrès Progressiste

Les délégués des progressistes de tout le pays se réunissent aujourd'hui en Congrès pour la septième fois depuis 1887. Cette réunion, exigée par les statuts de la Fédération progressiste, ne l'était pas moins par l'attitude des ennemis du parti progressiste : les mêmes journaux, qui en 1887, en 1890, en 1893 bafouaient les premiers Congrès progressistes, s'étaient mis cette fois à exalter cet organisme politique pour pouvoir ajouter que le comité permanent n'oserait plus le réunir parce que les progressistes bruxellois s'exposeraient à une flétrissure publique par les progressistes de province. C'était cependant des progressistes de province, et de ceux à qui *l'Etoile* tresse si volontiers des couronnes pour essayer de les séparer de nous, qui avaient demandé l'ajournement et c'étaient ceux que l'on représente comme les dirigeants dictatoriaux du Congrès qui avaient insisté pour sa réunion. Elle va enfin avoir lieu, et l'on verra si l'attitude des progressistes bruxellois est blâmée par ceux de la province. L'*Etoile belge* a engagé ceux des progressistes qui prennent chez elle leurs inspirations à être en force au Congrès. Ce sera intéressant.

La réunion est un peu tardive peut-être. Le Congrès doit discuter la platform et les alliances et en fait la platform et les alliances ont été arrêtées depuis quelque temps déjà dans la plupart des arrondissements où il y a lutte. S'il en est ainsi, c'est encore une fois à la demande des progressistes de province qui ont revendiqué très haut au Conseil général le droit pour les progressistes de chaque arrondissement de conclure leurs alliances et d'arrêter leur platform au mieux des convenances locales. Le parti ouvrier était du même avis, et pour cause. On a donc dû renoncer à arrêter une ligne de conduite uniforme, et ce sont les organismes progressistes de chaque arrondissement qui ont eu à statuer sur la platform et les alliances. Cet ordre dispersé vaut-il mieux ? Je ne le crois pas, mais il y avait tel arrondissement, Anvers par exemple, où l'on semblait y tenir beaucoup. Et il serait d'autant plus singulier de voir ceux-là mêmes qui ont revendiqué si haut l'autonomie des arrondissements, censurer l'usage que les Bruxellois, ou les Namurois, ou les Dinantais ont fait de cette autonomie.

Rien de pareil ne se produira, d'ailleurs. Mais le Congrès progressiste a un autre rôle et il est d'autres devoirs qui s'imposent à lui. Toujours, depuis neuf ans, il a donné l'impulsion à l'opinion publique et défini le terrain du débat électoral. Et toujours la victoire a couronné ses efforts ; non pas une victoire consistant en un partage de places et de mandats — bien que la plupart des orateurs qui se sont produits au public pour la première fois dans les Congrès progressistes remplissent maintenant des mandats publics à tous les degrés, — mais la victoire des idées, l'accomplissement des réformes. La revision, que voulait le Congrès de 1887, est accomplie. Le suffrage universel que voulait le Congrès de 1890 est conquis.

***

L'organisation du suffrage universel, dont le Congrès de 1892 jetait les bases, s'impose de plus en plus ; les trois grandes réformes de la représentation proportionnelle, du referendum et de la représentation des intérêts, bien qu'ayant échoué à la Constituante, sont en train de conquérir l'opinion en Belgique et à l'étranger. De même pour la nation armée, dont le Congrès de 1893 a donné la formule belge, et pour la résistance à la politique congolaise des cléricaux dont le Congrès de 1895 a fait un point du programme progressiste et dont celui de 1896 fera évidemment l'une des quatre grosses planches de notre platform.

Quant au programme progressiste arrêté dans la session de 1894, il s'est imposé à tous les partis, il n'est contesté par personne, il passe chaque jour dans les lois et les doctrinaires eux-mêmes en sont réduits à se l'approprier. Les membres du Congrès progressiste ont donc derrière eux un passé glorieux, dont ils ont le droit d'être fiers, mais qui leur impose pour le présent et l'avenir des devoirs d'autant plus pressants.

Il y a un point qui reste défectueux : le Congrès de 1890 a arrêté une organisation modèle, et qui, là où elle a été appliquée avec suite et énergie, nous a rendus invincibles. Si l'on veut voir ce que vaut l'organisation de la Fédération progressiste et si elle est ou non supérieure à celle de tout autre parti en Belgique, que l'on vienne voir fonctionner, par exemple, l'Association libérale démocratique de l'arrondissement de Virton. Mais il n'en est pas ainsi partout, et c'est surtout à ce relâchement dans l'application des autres d'organisation que semblent dues l'inaction, l'incertitude et les défaillances qui ont marqué ces dernières années et qui mettent l'existence même du parti libéral en péril. Car il vaut mieux le dire, pour y attirer l'attention de tous : trop souvent en ce moment le libéralisme progressiste, qui est en somme l'opinion même du pays, s'abandonne lui-même et abdique.

Il ne faudrait pas beaucoup d'exemples comme celui de Thuin, l'an dernier, pour qu'un parti cessât d'exister. Et, aujourd'hui même, en présence du parti clérical et du parti ouvrier partout à l'œuvre, partout plein de vie et de combativité, ne voit-on pas des inactions incroyables et des propositions d'abdication vraiment honteuses !

***

A Nivelles, les libéraux n'ont pas encore désigné leurs candidats ! A Bruges, ils cèdent aux socialistes l'honneur de la lutte anticléricale, et après s'être abstenus aux élections communales, ils reviennent sur une décision antérieure et s'abstiennent aux élections législatives ! Dans toute cette Westflandre qui sera conquise par le premier parti démocratique qui voudra se donner la peine de faire l'effort nécessaire pour la conquérir, où sont les candidats libéraux démocrates à l'œuvre depuis des semaines pour soulever le peuple des campagnes contre la loi des quatre infamies, le Congo, les droits d'entrée, la conscription militaire, comme nous le faisons depuis des mois et des années, à Namur et dans le Luxembourg ? Et à Malines, où l'éclatante victoire communale est de si bon augure et où la propagande rurale est si facile avec des orateurs flamands de la valeur des Vanlerwalle ! Et à Anvers ?

C'est d'Anvers que dépend le sort du gouvernement. Il ne suffit pas, en effet, que nous l'emportions à Bruxelles et dans les arrondissements wallons pour que le gouvernement soit renversé. Il faut aussi l'emporter à Anvers. Et à Anvers on négocie des alliances... depuis plusieurs années. Mieux vaudrait s'occuper de la propagande. On ne risquerait pas ainsi, après une proposition de lutte avec liste incomplète qui pourrait se défendre — bien qu'elle aboutît à dire au gouvernement : vous resterez au pouvoir dans tous les cas — d'aboutir à la proposition d'abdication qui est actuellement formulée par l'Association libérale d'Anvers (ça devait venir de là) et qui consiste à ne lutter que pour la forme, à n'opposer aux cléricaux sortants que deux candidats, à proclamer que sous le régime du suffrage universel le libéralisme renonce à l'arrondissement d'Anvers et s'attend plus sa part de représentation que de la bienveillance de M. Woeste, chargé de procéder au découpage des arrondissements pour rendre quelques fiefs aux doctrinaires... des fiefs qu'ils tiendront des cléricaux.

Voilà un point dont le Congrès progressiste a le droit et le devoir de s'occuper et qui est autrement grave que de savoir avec qui les progressistes font alliance à Bruxelles ou à Namur. Car cela c'est une question de vie ou de mort. Il y a un article des statuts de la Fédération progressiste qui déchire la lutte partout.

C'est cet article que le Congrès, sans doute, croira devoir rappeler à tous nos amis, et c'est à donner le signal de cet assaut général au gouvernement clérical que le Congrès d'aujourd'hui doit surtout servir.

Georges LORAND.

Omnia Fraterne

Les avocats belges travaillent.

Ils travaillent en s'amusant, mais ils travaillent.

Leur « Fédération » les réunit à nouveau cet après-midi en assemblée générale au Palais de justice de Bruxelles. La question en discussion est celle de la réorganisation de la magistrature. Le soir, un punch fastueux, organisé à la Maison d'Art, lénifiera les fatigues de la controverse.

Les fidèles de ces réunions plénières de l'Ordre tiennent beaucoup à conserver à celles-ci le double caractère de congrès scientifiques et d'agapes confraternelles, grâce auxquels les indifférents se joignent aux dévoués et les [illegible] les plus austères « ont du monde ». L'on a souvenir des festivités prodigieuses organisées, vers Noël 1894, dans le Temple de la bonne Thémis. Les Babyloniens de la salle des Pas-Perdus y assistèrent, un peu bêtes, aux pantagruéliques nocturnes que bruyantes de milliers de Cujas venus des quatre coins de l'Europe. Cette fois, à la Maison d'art, le programme des réjouissances est plus modeste, mais nos « sabres de la loi » pourront s'y pénétrer des mystères du Diable au corps.

La célèbre compagnie prête ses talents à l'Ordre illustre.

La question de la réorganisation de la magistrature a d'ailleurs pour nos Démosthènes de Flandre une importance aussi.

La probité et le désintéressement des magistrats de Belgique ne sont mis sérieusement en contestation par personne. Mais en va-t-il de la sorte pour leurs capacités ? Le mode gouvernemental du recrutement, la faveur scandaleusement politique des choix, l'insuffisance notoire de certains titulaires en vue ne montrent que trop les vices de l'organisation actuelle.

M. Lejeune

Président de la Fédération des avocats

« Mieux que personne le Barreau placé en dehors et au dessus des partis, mis en contact quotidien avec la machine judiciaire, est en situation d'en apercevoir les défauts et de travailler à en améliorer les rouages. »

Ainsi disent en un rapport très intéressant et très documenté MM. Alex. Braun et Alfred Moreau que leurs confrères avaient chargés de préparer les avant-plans de la discussion.

Et ils disent aussi les remèdes qu'il faudrait opposer aux vices signalés. Ils demandent que dorénavant les places vacantes soient conférées après concours. Ils ont examiné les avantages du système lequel fonctionne, en Italie, en Espagne et en France, et s'en déclarent enchantés.

Puis notant le taux peu élevé des traitements actuels de la magistrature nationale et attribuant en grande partie à cette cause le peu d'empressement des juristes de valeur à solliciter des fonctions judiciaires, ils demandent que ces appointements soient portés à des sommes beaucoup plus considérables. Sans aller jusqu'aux exagérations américaines et anglaises qui font allouer à certains « justices » des 300,000 francs l'an, ils estiment que l'on devrait rester suffisamment, tout au moins quelques emplois pour amener les anciens du barreau à les rechercher.

En même temps que la nécessité de ce surcroît de dépenses, ils signalent la possibilité d'économies compensatoires. « La Belgique a trop de magistrats. — 616 au « total. — La nécessité d'appeler sept magistrats au « siège de la Cour de cassation, cinq au siège d'une « Cour d'appel, trois au siège d'un tribunal pour laisser « ensuite le juge de paix à l'état de juge unique se justifie difficilement. Cette superposition de juridictions « en pyramide, brille plutôt par la symétrie que par la « logique. Comment comprendre que plus la science « des magistrats augmente, plus le législateur ait l'air « de se défier d'eux et croie indispensable de renforcer « leur collège ? »

M. Braun

Le juge unique est la réforme de l'avenir. En l'attendant les rapporteurs proposent de réduire à trois le nombre des magistrats siégeant en cassation et en appel. Ils demandent enfin que les présidents de première instance puissent désigner un juge du siège comme juge-arbitre, chargé, du commun accord des parties, de statuer sur tout litige civil inférieur à cinq mille francs ; et que les juges de paix se voient attribuer une large part de juridiction correctionnelle et civile. « Une semblable revision générale de notre organisation judiciaire n'ira pas sans le respect des situations « acquises, et les réformes ne seront réalisables que « par voie d'extinction. Pendant une période transitoire les cours et tribunaux désoublieront leurs chambres ou sections dont le nombre sera considérable ; « on en profitera pour vider l'arriéré. »

Tel est, trop brièvement résumé, ce curieux travail qui soulèvera de la part des intéressés de nombreuses objections, mais que leurs auteurs sont de taille à défendre victorieusement.

NOS PHILATÉLISTES

Ce que vaut un timbre-poste

La nouvelle affaire Gouffé — cette aventure sinistre d'un cadavre que l'assassin enferme dans une malle, cahote en fiacre et en chemin de fer, loin de Paris, et essaie vainement de jeter à la mer — a mis en émoi les philatélistes, les deux et innombrables collectionneurs de timbres-poste : Aubert voulait voler à sa victime sa superbe collection de ces jolis petits papiers multicolores dont l'achat, la vente et l'échange constituent depuis quelques années un commerce des plus actifs.

La timbrophilie ou philatélie — les amateurs de timbres ne se refusent rien, pas même un néologisme abstrus — compte, paraît-il, soixante mille adeptes en France, cent mille en Allemagne, cent cinquante mille en Angleterre, plus de cinq cent mille en Amérique ! J'ai voulu savoir combien il y en a chez nous, et l'enquête, que m'ont rendue aisée d'obligeants collectionneurs, m'a révélé de curieux détails.

Il n'est pas un Bruxellois qui, passant rue des Fripiers, ne se soit arrêté devant une vitrine où sont étalés, non point des bijoux scintillants ou des colifichets rares, mais simplement des timbres, de vieux timbres oblitérés, des neufs aussi, alignés sur des cartons ou disposés en bel ordre dans de luxueux albums. Eh bien, il y a là une fortune, et, outre le nombre presque infini des timbres ordinaires, les coffres-forts énormes dont MM. Gelis et Tani nous ont ouvert les arcanes recèlent des raretés fabuleuses, à stupéfier les profanes.

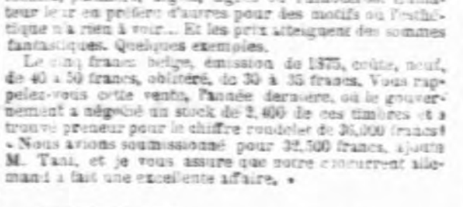

Timbres Hawaï 1851 et 1852

— C'est en août 1883, si mes souvenirs sont exacts, nous dit M. Tani, que se fonda à Bruxelles la première société timbrophile. Elle était composée d'une vingtaine de membres qui s'étaient donné pour mission de propager le goût de la timbrologie et de faciliter les échanges des timbres de manière à enrichir les collections.

« Plus tard se forma un nouveau groupe de collectionneurs qui s'affilia à la « Société internationale philatélique de Paris ». Il compte aujourd'hui quarante-cinq membres. Il a créé, il y a quelques années, de concert avec les sociétés d'Anvers, Gand, Liège et Bruges, la « Fédération des Philatélistes belges », en vue d'établir des relations régulières et continues entre tous les collectionneurs du pays.

« Enfin l'année 1894 a vu naître la « Société Philatélique Belge », qui comprend environ cent vingt membres et rivalise de zèle avec ses aînées.

« Le commerce a suivi ce développement de la timbrophilie. Il y a vingt ans, il n'existait à Bruxelles qu'une ou deux maisons s'occupant de la vente des timbres-poste pour collections. Nous en avons aujourd'hui une trentaine, plusieurs très importantes et connues dans le monde entier. »

On peut en croire nos aimables interlocuteurs qui, depuis trente ans, consacrent tous leurs instants à cette étude, plus complexe qu'on ne pense, de la timbrologie. J'ai feuilleté le curieux et savant catalogue illustré qu'ils ont publié en février dernier : je ne sais rien de plus attrayant que cette revue de tous les timbres émis, depuis leur origine jusqu'à ces derniers mois. C'est un voyage, combien pittoresque ! à travers la géographie et l'histoire avec, parfois, une réelle impression d'art.

La valeur artistique d'un timbre n'en fait pas toujours la valeur marchande. Il en est, parmi les exotiques, dont le type est singulièrement évocateur : paysages suggestifs, allégories et effigies ressuscitant la flore ou la faune locales, palmiers, aigles, tigres ou rhinocéros. L'amateur leur en préfère d'autres pour des motifs où l'esthétique n'a rien à voir... Et les prix atteignent des sommes fantasques. Quelques exemples.

Le cinq francs belge, émission de 1875, oblitéré, neuf, de 40 à 50 francs, oblitéré, de 30 à 35 francs. Vous rappelez-vous cette vente, l'année dernière, où le gouvernement a négocié un stock de 2,400 de ces timbres et a trouvé preneur pour le chiffre rondelet de 36,000 francs ? « Nous avions soumissionné pour 32,500 francs, ajoute M. Tani, et je vous assure que notre concurrent allemand a fait une excellente affaire. »

Timbre Congo belge 1886

Roumanie 1858

Le cinq francs Congo, émission de 1886, vaut, selon la beauté de l'exemplaire, de quarante-cinq à cinquante francs. Et ce n'est rien encore, à côté des sommes payées récemment pour des timbres rarissimes.

Les deux premiers timbres de l'île Maurice, émission de 1847, le « 1 penny vermillon » et le « 2 pence bleu », ont été vendus par un marchand de Paris au prix de quarante mille francs : une bagatelle !...

Les Hawaï 1851 valent, selon l'état de conservation des timbres, 2,500, 3,500 et jusque 15,000 fr. Les Roumanie 1858, valeurs 27, 54, 81 et 108 parus, ont été vendus cette année 10,000 fr. par MM. Gelis et Tani.

Enfin les Réunion 1852 varient de 1,000 à 1,500 fr. MM. Gelis et Tani m'en montrent un exemplaire qu'ils venaient de recevoir et pour lequel ils avaient perdu. Heureux philatélistes !

On aura une idée de l'importance de certaines collections, si l'on songe que celle de M. Ferrari, duc de Galliera, est estimée à 4 ou 5 millions...

C'est à donner le vertige. En tout cas on revient d'une excursion, même rapide, dans la philatélie comme d'une promenade, amusante et instructive, à travers le monde : et l'imagination trotte vers ces lointains pays étranges, mystérieux ou enchanteurs, qui ont aussi leurs timbres-poste, apportés chez nous par les paquebots d'au-delà les océans, de Malacca et de Ceylan, de Haïderabad et de Formose, de Tahiti ou aimait Barabu et de Cuba où ont, parmi la fusillade, une nation neuve qui émettra bientôt de beaux timbres neufs escomptés déjà, sans doute, par nos vigilants philatélistes.

Habert.

Bruxelles - Informations

Le vote de M. d'Oultremont. — On nous assure que c'est par erreur qu'on a cru au Sénat que M. d'Oultremont, le nouveau sénateur d'Ath, avait d'abord voté pour les 15 nouveaux millions du Congo, puis, s'étant ravisé, avait voté contre. Tout

le monde l'avait compris ainsi dans les tribunes et même sur les bancs du Sénat, où s'est produit un vif mouvement de surprise. Il paraît que la faute en est à une erreur du greffier qui avait enregistré machinalement un vote affirmatif, alors que M. d'Oultremont, du premier coup, avait émis un vote négatif.

Voilà le sénateur d'Ath satisfait. Ajoutons, pour qu'il le soit complètement, que le *Journal de Bruxelles* a, paraît-il, exagéré en le qualifiant de cousin de l'empereur d'Autriche. C'est une parente de sa femme qui a épousé un archiduc.

Il n'en est pas moins vrai que, pour qu'un homme aussi bien en cour et aussi bien apparenté ait dû se séparer de la droite et voter contre le projet du roi, il faut que le mouvement d'opinion qui se produit en province contre le Congo soit bien irrésistible.

Les manœuvres. — Aux prochaines manœuvres qui auront lieu du côté de la Meuse, des ponts seront spécialement construits sur le fleuve, par les pontonniers, pour le passage des troupes.

Nous apprenons que les bureaux de l'Acétylène Pictet seront transférés sous peu dans un des plus beaux locaux du centre de la ville. Une salle d'expériences permanentes permettra au public d'apprécier les puissantes qualités photogéniques de la lumière nouvelle et à ses promoteurs d'en démontrer les avantages supérieurs.

La musique des guides. — La musique du 1er régiment des guides devient identique aux autres musiques des régiments belges. Elle ne comprendra plus que les quarante-deux guides réglementaires. Les suppléants, que la détermination du roi de supprimer le subside de 15,000 francs qu'il accordait « à la seconde musique militaire d'Europe » va forcer de se retirer, appartenaient la plupart au corps professoral du Conservatoire.

Ils formaient l'élément véritablement artistique de la célèbre musique. Pour leur permettre d'y rester attachés, il faudrait que le ministère des beaux-arts, par exemple, intervînt, le ministère de la guerre étant par lui-même dans l'impossibilité de rien faire à ce sujet.

Nous apprenons, à ce propos, une nouvelle qui étonnera nos lecteurs. Certaines sociétés qui ont pris part au concours d'Arras, avaient adressé au ministre de la guerre une plainte sur la présence de musiciens militaires dans les sociétés adverses. C'était, disaient-elles, une cause d'infériorité pour elles, en même temps qu'un manque de loyauté.

Le ministre répondit en relançant une circulaire de 1877, qui interdisait aux musiciens de l'armée de prendre part aux concours civils. Il ordonnait un appel pour le jour même du concours d'Arras.

On a constaté quelques absences et infligé quelques punitions.

Les bateliers belges. — Les délégués des principales associations de batelage du pays ont été reçus ces jours-ci par M. de Smet de Naeyer.

Cette audience demandée par l'alliance professionnelle des bateliers d'Anvers, avait pour but, tout en rappelant au gouvernement les nombreux sujets de plaintes de la batellerie, de réclamer la suppression des droits de navigation que la Belgique seule s'obstine à maintenir sur les rivières et canaux.

On aurait pu prendre exemple sur nos voisins, chez qui tout droit de péage a été supprimé.

Etaient présents : des délégués d'Anvers, de Liège, de Thuin, de Tournai.

Le ministre a répondu que ses nombreux travaux l'ont empêché d'effectuer sa promesse du mois d'août dernier et a reitéré que pour la rentrée des Chambres, en novembre prochain, il déposera un projet de loi en conséquence.

Au Tir national. — On vient de publier le programme du concours national et international de tir, institué au Tir National de Belgique, à l'occasion des fêtes nationales.

Ce concours commencera le 19 juillet et sera clôturé le 4 août suivant. Ceux qui en désireraient recevoir le règlement peuvent le demander à M. Diest, greffier de la commission organisatrice du Tir national de 1890, au ministère de l'agriculture et des travaux publics, rue Beyaert, 3, à Bruxelles.

C'est aujourd'hui dimanche que les Brugeois célèbrent le jubilé parlementaire de M. Amédée Visart de Bocarmé, leur bourgmestre et député. MM. Beernaert, Begerem, De Bruyn et Woeste seront de la fête.

Une élection communale, offrant un intérêt tout particulier, a lieu aujourd'hui, dimanche, à Enghien.

On sait que les dernières élections communales ont renversé les édiles cléricaux d'Enghien et ont donné la majorité aux libéraux.

Les membres de la minorité cléricale ont démissionné il y a quelques semaines. Les libéraux leur ont opposé des candidats.

Excursions estivales. — Nous rappelons à nos lecteurs que la compagnie des chemins de fer du Nord-Belge mettra en marche à partir du 1er juin prochain, sauf les dimanches et fêtes, un train direct de voyageurs qui partira de Bruxelles (Q. L.) à 4 h. 41 soir et arrivera à Hastière à 7 h. 02 après arrêt à Namur, Dave, Tailfer, Lustin, Godinne, Yvoir, Dinant et Waulsort. Le retour à Bruxelles s'effectuera par un train quittant Hastière à 7 h. 4 matin; l'arrivée à Bruxelles (Q.-L.) aura lieu, à 9 h. 14.

D'autre part, à dater du 7 juin, les dimanches et fêtes, un train composé également de voitures directes, partira de la même gare de Bruxelles à 8 h. 5 matin et arrivera à Hastière à 10 h. 34; au retour, il quittera cette gare à 5 h. 54 soir et arrivera à Bruxelles (Q.-L.) à 8 h. 40. A l'aller et au retour, ces trains feront arrêt à Ottignies, à Gembloux et à toutes les stations comprises entre Namur et Hastière.

Lire demain dans LA RÉFORME le compte rendu du Congrès progressiste tenu à Bruxelles dimanche.

L'ÉLECTION

La Ligue

parviend... ra, dit l'*Etoile*, à trouver dix-huit candidats, même en... éliminant ses doctrinaires les plus sympathiques, ... tels MM. Buls, Graux, Vanderkindere et en les remplaçant par de pseudo-ouvriers.

Mais ce ne sera pas facile. La défaite de la liste doctrinaire est tellement assurée que c'est à qui refusera la candidature. Aussi peut-on à peine se figurer à quelles démarches recourent ces messieurs : M. Buls est allé offrir, de la part de MM. Demot et Vanderkindere, une candidature à... M. Emile Delannoy, que M. Buls, avec le concours de la *Chronique* et de l'*Etoile*, vient de chasser de l'hôtel de ville de Bruxelles!

On conçoit l'accueil que M. Delannoy a fait à une telle proposition.

D'ailleurs, l'Association libérale aurait été particulièrement heureuse de présenter M. Delannoy au corps électoral, au nom du grand commerce de la capitale. M. Delannoy n'a-t-il pas rendu de nombreux services à la chose publique?

Mais celui-ci, appelé sous peu à la vice-présidence du tribunal de commerce où, comme juge, il a été fort apprécié par tout le barreau, a dû décliner le mandat éventuel de député, désireux qu'il est de se dévouer tout entier à ses nouvelles fonctions et estimant, comme son collègue Van Elewyck, qu'une certaine incompatibilité existe entre les fonctions de magistrat et celles d'homme politique.

Nous ne partageons pas cette manière de voir, mais nous nous inclinons devant des hommes d'une telle loyauté.

A MOLENBEEK

Le comité électoral mixte de l'alliance démocratique a été définitivement vendredi soir. Il est composé de : MM. Vinamont, Dewinter, Lallemand et Devuyst pour le parti ouvrier et de MM. Ed. Leroy, Jacques Dubrucq, Victor Decunsel et Auguste Fichet pour le parti progressiste.

Le groupe progressiste très nombreux a arrêté le texte d'un manifeste qui sera adressé aux libéraux de Molenbeek.

Le comité mixte a pris les résolutions suivantes : 5,000 affichettes annonçant les meetings seront distribuées toutes les semaines dans la commune.

Lundi 1er juin, à 7 h. du soir, à la Maison du Peuple chaussée de Gand, réunion générale des propagandistes progressistes et socialistes; sortie pour distribuer les affichettes et le manifeste; improvisation de meetings de cabarets et meeting de clôture, à 10 h. 1/2, place de la Duchesse, chez Dassy.

Jeudi 4 juin, à 8 h. du soir, grand meeting, à la *Brasserie Moderne*, chaussée de Ninove.

Samedi 6 juin, à 8 h. du soir, meeting au *Petit Louvain*, chaussée d'Anvers; à 9 1/2 h. du soir, meeting à la *Ville de Paris* (porte d'Anvers).

A ANVERS

La lutte électorale

Cela va mal. Nos associations politiques s'égarent de propositions en propositions, qu'elles acceptent, se renvoient et repoussent tour à tour — sans s'arrêter plus d'un jour à aucune.

Pendant ce temps, le Meeting travaille et prend l'avance.

Les délégués des corps politiques avaient adopté le principe d'une liste de six candidats. — la presse catholique s'en est gaussée, et voilà les délégués désavoués par leurs mandants. L'Association libérale ne veut que deux candidats : MM. Van Ryswyck et Van de Perre, l'ancien bourgmestre d'Hoboken. Cette idée ne rencontre pas du tout de sympathies.

M. Van de Perre était un excellent bourgmestre d'Hoboken, il a été injustement révoqué; mais cela ne suffit pas pour faire un député, destiné à tenir tête aux représentants du Meeting. Et on le place maladroitement en mauvaise posture, si on le fait figurer seul à côté de M. Van Ryswyck.

D'autre part, la ligue progressiste et démocratique veut une liste complète et n'en démord pas. Le *Vlaamsche Bond*, selon toute apparence, sera du même avis, et *Help u Zelve* ne demande qu'une chose, c'est d'avoir sa part et de voir passer ses candidats!

On peut se demander ce que devient, dans tout cela, la combinaison de l'*Eendracht* qui était la plus logique, étant donnée la circonstance. Il n'est pas question de lui donner une place sur la liste complète; donc, il y aura de nouvelles négociations qui vont encore tout retarder.

Et six semaines nous séparent de l'élection! Cela ne va pas du tout, comme on voit — et on ne s'y prendrait pas autrement si on voulait faire passer nos adversaires.

— Il est également question ici d'une liste de commerçants anticoopérateurs — à l'instar de Bruxelles — en dehors de tout esprit de parti... Connus, beaux masques!

A LA FÉDÉRATION DES AVOCATS

La Fédération des avocats s'est réunie, samedi, à deux heures, dans la salle de la 1re chambre de la cour d'appel.

L'assemblée était présidée par M. Jules Lejeune, ancien ministre de la justice.

On remarquait dans le nombreux public, Me Landrieu, bâtonnier de l'ordre, Me Braun, Paul Janson, Picard, Mercin, Dejongh, Simon, Ninauve, Mersman, Angenot, De Lecht, Schoenfeld, Cocq, Herman de Raets, de Gand, De Poortere, de Bruges — un des candidats de la liste radico-socialiste, à Bruxelles; Audent, de Charleroi; Louis Franck et Vacs, d'Anvers; Neujean, de Liège, etc.

Après quelques paroles de bienvenue prononcées par le président et la lecture de lettres d'un grand nombre d'avocats de province s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, il est passé au premier point de l'ordre du jour :

Congrès des avocats, en 1897, à Bruxelles

Me Picard montre l'utilité d'une pareille réunion, qui serait la première qui eut lieu.

Différentes questions y seraient examinées :

1° Enseignement de la profession d'avocat;

2° La profession doit-elle être libre ou réglementée?

3° Fédération internationale des avocats;

4° Organisation internationale... etc.

Second objet de l'ordre du jour :

Projet de réorganisation judiciaire

Me Braun développe certains points du rapport préparé par Me Moreau et lit sur cette question dont la *Réforme* parlera demain.

M. Brunard propose de n'admettre les candidats, au concours préconisé par l'orateur, qu'après un stage de quelques années. M. Hermann de Raets n'est pas satisfait du rapport. Le concours ne lui paraît pas offrir des garanties suffisantes, l'examen ne prouve absolument rien; il ne faut pas de réformes timides, mais changer toutes les règles surannées qui compliquent notre système judiciaire. Il faut en arriver au juge unique, le seul juge qui sera un homme de valeur, qui aura conscience de sa haute mission, et qui sera payé comme cette fonction, l'une des plus hautes de la société, le mérite.

Après cet intéressant discours de Me de Bacts, Me Paul Janson prend la parole. Il ne conteste pas la plupart des critiques de l'orateur précédent; mais là n'est pas la question. Il s'agit du recrutement de la magistrature. L'examen est évidemment souvent mauvais, parce qu'il est subi dans de mauvaises conditions. Il faut qu'il soit pratique; pas d'exercices de mémoire, mais du bon sens.

Après une observation de détail, présentée par M. H. Dumont, Me Herman de Bacts répond quelques mots à M. Janson.

M. Louis Franck (d'Anvers), à son tour, fait l'éloge du juge unique, tel qu'il se trouve en Angleterre. Ce qu'il faut, c'est que la magistrature ne soit pas recrutée parmi la jeunesse du barreau, comme cela a lieu en Belgique; les magistrats doivent être choisis parmi les avocats arrivés au sommet de la carrière.

Après quelques observations échangées entre différents assistants, Me Lejeune constate que le ministre de la justice ignore, 97 fois sur 100, si le candidat qu'on lui soumet est un phénix ou un ignare. Ce qu'il faut, c'est qu'il soit renseigné, et, pour arriver à ce résultat, l'examen serait une chose utile. Il faut aussi que les traitements soient considérablement élevés et sans que les autres traitements identiques des fonctionnaires de l'Etat subissent la même majoration, comme l'objectent ordinairement les ministres des finances.

Après que Me Braun ait résumé la discussion, quelques avocats présentent encore différentes observations, puis on passe au vote des différents vœux déposés. L'assemblée adopte le premier, en faveur du resserrement progressif des cadres de la magistrature; le second, en faveur d'une augmentation immédiate des traitements; le troisième en faveur de la création d'un concours (voté à une faible majorité); le quatrième, en faveur de la présentation de listes des candidats par le barreau (voté également à une faible majorité); enfin la dernière proposition, sur le relèvement de l'âge, ou le nombre d'années de pratique nécessaire pour pouvoir être nommé magistrat, est également adopté. P. L. S.

A L'ALCAZAR

LES LAURI'S

Les Bruxellois se souviennent des tous premiers débuts à Bruxelles de ces mimes désopilants à la face enfarinée et glabre, étourdissants d'agilité et de surprenante prestesse. C'était à l'ancien Eden-Théâtre de la rue de la Croix de Fer, il y a quelques années déjà.

Les voici revenus, plus agiles, plus adroits, plus audacieux que jamais, les joyeux mimes. Ils enfièvrent de leur diable d'entrain la scène et la salle de l'Alcazar, qui se fait comble tous les soirs pour les applaudir.

Comment dirions-nous ces invraisemblables cabrioles, ces jeux de scène étonnants auxquels se livrent tous les soirs les Lauri's et leur excellente troupe de mimes? Le plus sûr est, pensons-nous, de conseiller au public de les aller voir.

LA RÉFORME

crée des abonnements électoraux.

Pour l'agglomération bruxelloise

(Abonnements à prendre au bureau du journal)

Un mois . . . . **1 fr. 25**
Trois mois . . . **3 fr. 50**

Pour la province

(Abonnements à prendre aux bureaux de poste)

Un mois . . . . **1 fr. 50**
Trois mois . . . **4 francs**

M. di Rudini menacé

Une discussion très vive a eu lieu à la Chambre italienne à propos de la discussion du budget de l'intérieur.

M. Borsatelli a présenté un ordre du jour qui a semblé pour certains membres constituer un blâme au ministère présidé par M. di Rudini.

A la suite d'une discussion assez agitée, au cours de laquelle M. Di Rudini a demandé à la Chambre de se prononcer pour ou contre le gouvernement actuel.

L'ordre du jour de M. Borsarelli a été adopté par 118 voix contre 115 et 16 abstentions.

PAR TÉLÉPHONE

(De nos correspondants spéciaux)

PARIS

Les socialistes en fête

Au conseil national du parti un punch a été offert hier soir aux délégués des municipalités du parti ouvrier venus à Paris pour fêter les succès remportés aux élections municipales.

M. Jules Guesde a bu à la victoire des socialistes et a annoncé que le prochain congrès annuel du parti ouvrier aura lieu à Lille.

Un prétendant qui se remue

Le *Journal* assure que d'importants réunions du parti royaliste seront instamment tenues à Bruxelles.

Le duc d'Orléans consultera d'abord le duc d'Audiffret-Pasquier, puis MM. Lursalmes, Callas, Royer, Lambelin, de Ramel, de Bernis.

M. Callas soumettra au prince un programme complet d'agitation électorale et de réorganisation de la presse monarchique. Les réunions consacreront définitivement un plan complet pour les jeunes du parti royaliste, et probablement M. Callas sera investi des fonctions jadis attribuées à M. Rocher et à M. d'Haussonville.

Samedi, 11 heures soir.

Les sociétés de secours mutuels. M. Sarrien vice-président

La Chambre a adopté, après une longue discussion, les premiers articles du projet relatif aux sociétés de secours mutuels.

La suite de la discussion a été renvoyée à lundi.

M. Sarrien a été élu vice-président par 256 voix.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

LES TROUBLES EN CRÈTE

Envois de troupes nouveaux

3,000 soldats turcs sont arrivés à Djeddah. Des navires avec d'autres troupes sont en route.

Protestation officielle de la Grèce

On télégraphie d'Athènes au *Times* : On sait que deux bataillons turcs de 900 hommes chacun sont partis ou sont sur le point de partir de Smyrne pour la Crète et que l'on concentre d'autres troupes à Salonique.

Le gouvernement grec proteste contre l'envoi de nouvelles troupes dans l'île.

Intervention de la Grèce

Le ministre de Grèce à Constantinople a de nouveau appelé l'attention du grand-vizir sur les affaires de Crète.

Le Salon de Mons

Samedi, 30 mai.

I

Nous avons donné un aperçu du Salon, alors qu'il était en pleine fièvre d'organisation. Nous l'avons visité de nouveau aujourd'hui, et notre impression du premier jour a été pleinement confirmée; c'est un succès — un grand succès!

Cette Exposition initiera le public montois et borain aux choses d'art, dans toutes ses manifestations — car elle a été préparée avec un soin jaloux par des artistes d'élite et des esthètes éprouvés.

Ainsi composé, le comité organisateur a fait merveille, d'abord comme placement convenable d'un grand nombre d'œuvres en un espace relativement restreint, puis comme disposition de ces œuvres au point de vue de l'effet de lumière.

Ce n'était pas (une besogne facile que d'installer en ces salles insuffisantes, où le jour ne pénètre guère, près de huit cents œuvres admises.

Le comité s'est merveilleusement acquitté de sa tâche.

Le caractère général du Salon est d'autant plus remarquable, que le nombre d'œuvres est considérable, et que la plupart, signées d'ailleurs par des meilleurs artistes, ont des qualités précieuses.

Une rapide inspection permettra au lecteur d'en juger.

Salle I *(ancien bureau de police)*

Le visiteur y est tout de suite captivé par des marines de Musin, une Nature morte (vivante de couleurs) de Bellis, des Lavandières, de P.-J. **Dierckx**, et surtout un superbe Jardinier flamand, de Théodore Verstraete.

On y remarque encore un paysage d'Isa Verheyden, un Jean Verhas « Anier au bord de la mer », une scène d'intérieur, de J. Vanssnick et des fleurs, de Georgette Meunier.

Salle II *(des portraits)*

Elle est plus spécialement réservée aux aquarelles, et il y en a de superbes, véritables chefs-d'œuvre.

Hagemans expose, entre autres, en un paysage merveilleux un troupeau de moutons plus merveilleux encore : c'est une des plus belles choses du Salon.

Constantin Meunier a une hiercheuse et un charbonnage abandonné, tableaux impressionnants, pleins de poésie triste.

Les paysages de R. Wytsman et de Mme Juliette Wytsman se distinguent.

A signaler aussi les œuvres de Louise Dehem (femme vue de dos, d'une remarquable exécution), Mlle S. Weiler, de Mons, Alex. Marcette (marché aux légumes), den Duyts, G. de Burlet, Van Alphen, Louis Titz, un Montois.

Dans cette deuxième salle, on admire deux Mellery, pleins de vie et de mouvement, et une œuvre de Binjé.

Salle III *(des Constituants)*

La gravure y occupe la première place. Un jeune, M. Bernier, élève de M. Danse, a des portraits de vieillards fort caractéristiques et un très beau Christ.

Un Saint-Louis de Marie Danse (Mme Destrée) est de grand caractère, et les « Chimères » de la même artiste éveillent un monde de sentiments.

Les autres œuvres les plus dignes d'attention dans cette galerie sont signées : Mlle Louise Danse (reproduction du Bénédicité de De Groux); Jef Lempoels (Vision cruelle), Greuze, de Mons; F. Namur, de Liège; Joseph Dujardin, de Mons (un débutant dont l'œuvre dénote un véritable tempérament d'artiste); Armand Heins, dont les fauves se distinguent par une belle vigueur; Lenain (reproduction d'un Rubens).

A noter encore un fusain de Metdepenninghen; une « femme à l'estampe » délicatement dessinée par Marius Renard; « la place du Ghapitre à Mons », par Mme Cécile Douard, élève de M. A. Bourlard.

Dans le même compartiment figurent comme peintures, notamment le tableau connu de J.-G. Rosier : « Chez mon ami Dupon », des paysages de Théodore Verstraete, Lucien Franck, des chrisanthèmes de Berthe Art, et des œuvres de deux artistes montois : Caty et Postel.

Une Méduse, de Lagae, et un abatteur, de C. Meunier, s'y trouvent aussi.

Salle IV *(grand salon)*

Il faudrait tout citer dans cette salle particulièrement intéressante. Des Franz Courtens (vieux moulin), Wouters (Tanger), Wytsman (pommiers en fleurs), Mellery (intérieur flamand), Jean de la Hoese (admirable portrait), Victor Gilsoul (nuit brumeuse), Léo Arden (Valse des feuilles), P.-J. Cleeys (marine), Alex. Marchelbach, Frans Van Leemputten, Alfred Stevens, Jan Stobbaerts, Jacob Smits, Marguerite Putsage, Cécile Douard (toutes deux de Mons), N. Vanden Eede, Mme Beernaert, Horenbaut, Heinebicq, Laermans, Baron, Antoine Bourlard, Verwée, Khnopff, Jan Verhas, Cluysenaer, Verheyden.

Paul Verdussen, un jeune plein d'avenir, y expose deux toiles intéressantes et pleines de lumière (Brouillard du matin et Après-midi d'automne.

Œuvres de sculpture : Vanderstappen, Desenfans.

(A suivre.)

NOTES D'OUVERTURE

L'inauguration officielle a eu lieu cet après-midi, en présence de M. le ministre De Bruyn, qu'attendaient à la descente de l'express de deux heures MM. du Sart de Bouland, gouverneur, Saintelette, bourgmestre, tous deux en costume officiel, les échevins et M. Williquet, greffier provincial.

M. De Bruyn était accompagné d'un fonctionnaire de son département. Les personnages officiels ont pris place dans deux voitures découvertes, qui les ont conduits à l'hôtel de ville.

Il y avait dans les salons foule d'artistes et de dames en fraîches toilettes.

Des discours ont été prononcés par MM. Sainctelette, De Bruyn et Raeymackers, président de la Société pour l'encouragement des beaux-arts à Mons.

Une collation a été servie, puis le ministre, suivi d'un groupe d'invités, a fait le tour du Salon; il s'est entretenu avec beaucoup d'exposants, et sa visite s'est prolongée jusqu'au départ du train de Bruxelles, à cinq heures.

J. DELANGE.

LES FAITS DU JOUR

CIGARES. — **JOSE TINCHANT Y GONZALES & Cie.** — Demandez chez SALVADOR, boulevard Anspach, 19, et rue des Fripiers, **La Flor de Don José.**

Le salaire des cochers de fiacre

Le Conseil discutera dans sa séance de lundi la question du minimum de salaire des cochers de fiacre.

La proposition tendant à accorder aux cochers de fiacre un minimum de salaire de *deux* francs, sera combattue par le collège qui prétend devoir laisser aux loueurs toute latitude.

Les loueurs, du reste, invoquent contre cette clause qui les empêcherait de continuer « leur exploitation », l'entente qu'ils ont faite avec les cochers. Les cochers sont intéressés dans les recettes. Plus ils rapportent, plus ils reçoivent. Si les loueurs sont contraints à une rémunération minima, ils ne pourront plus, disent-ils, leur faire partager le bénéfice.

LE *Concert Victoria*, 14, rue des Fripiers, annonce à ses nombreux clients de nouveaux débuts pour le lundi 1er juin. Les personnes qui veulent encore entendre l'excellent orchestre anglo-suisse qui fait les délices du moment n'ont qu'à se presser, car il donnera dimanche 31 mai sa soirée d'adieux.

Ouvrier enseveli

Samedi après-midi, vers cinq heures, un éboulement s'est produit subitement rue de Lausanne, à Saint-Gilles, dans une tranchée creusée pour l'établissement d'un branchement d'égout; deux ouvriers travaillaient au fond de la tranchée; l'un d'eux, Pierre Kielens, fut complètement enseveli sous les terres, mais grâce à des secours prompts et énergiques la tête du malheureux fut bientôt dégagée et on put lui administrer des cordiaux.

Il fallut une heure entière d'efforts avant que Kielens pût être complètement dégagé. Le blessé, transporté dans une maison voisine, y reçut les soins des docteurs Struelens et Janssens qui ne constatèrent aucune lésion grave. Kielens souffre d'une forte contusion à la jambe et à la tête d'une plaie que les docteurs ont dû recoudre. Il a été reconduit en voiture à son domicile et en sera quitte pour deux ou trois jours de repos forcé.

Terrible Incendie à Hoeylaert

Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré à Hoeylaert, vendredi soir, vers six heures et demie. Le feu aurait pris, paraît-il, dans un four à pain. L'incendie a gagné rapidement des proportions terribles; l'eau faisant totalement défaut, les secours ont présenté les plus grandes difficultés. Six maisons sont devenues la proie des flammes.

Les secours ont été organisés par les habitants de l'endroit. Aucun accident de personne n'est heureusement à déplorer, mais les pertes matérielles sont considérables.

Nouveaux détails

L'incendie s'est produit à l'endroit dit *Ter Ryde*, à quelques cent mètres du château du baron De la Rocheterre.

Des paysans travaillant dans les champs aperçurent tout à coup quelques étincelles sortant d'une cheminée. L'alarme fut donnée aussitôt et le service de sauvetage s'organisa parmi les villageois. Malgré tout le dévouement des pompiers improvisés, le feu s'étendit rapidement aux maisons voisines construites principalement avec de l'argile, du bois et de la paille. En moins d'une demi-heure il ne restait plus qu'un amas de terre et de poutrelles carbonisées.

Deux maisons appartenant à la commune, trois à Mme veuve Stuelens et une à M. Wollanders, de Boitsfort, ont été la proie des flammes.

Aucun accident de personne à déplorer, mais tout le mobilier, les vêtements, des cochons, des lapins, ont péri.

Les dégâts sont couverts par l'assurance. L'émotion causée par cette catastrophe est grande dans la paisible commune de Hoeylaert.

TUYAUX CAOUTCHOUC p^r ARROSAGE à LA FRANCO-BELGE, 75, b^d du Hainaut.

Horrible accident sur la voie ferrée

Samedi après-midi le garde-excentrique, Vervloet, de la gare de Schaerbeek, qui s'occupait à nettoyer l'un de ses engins, fut surpris par une locomotive vers deux heures et demie.

Le malheureux qui ne put se garer à temps fut horriblement mutilé. La tête avait été tranchée net et le corps ne présentait plus qu'une horrible plaie. La mort a été instantanée.

Le malheureux laisse plusieurs enfants.

Cinématographe. — Les séances se succèdent de plus en plus intéressantes au Cinématographe, 7, Galerie du Roi. L'admirable, voulant mettre ce spectacle, aussi attrayant que nouveau, à la portée de toutes les bourses, a décidé, à partir de ce jour, de porter le prix d'entrée à 50 centimes au lieu d'un franc. 3183

MACHINE A ECRIRE J. H. demande copies, prix mod. Rivière, 16, b^d Révision, Curegh.

Une halle aux cuirs

La ville vient d'accorder au syndicat des bouchers un local pour la halle aux cuirs dont il a décidé la création.

Le local choisi est une partie de la bouverie de l'abattoir.

LA GERMANIA, Compagnie anonyme d'assurances sur la vie, à Stettin. — La *Germania*, établie sous le contrôle du gouvernement, traite aux conditions les plus avantageuses les ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES, RENTES VIAGÈRES, DOTATIONS, ETC. GARANTIES fin 1895 . . fr. **223,918,758**
ASSURANCES EN COURS fin février 1896 . . . . . **659,392,193**
Prospectus et renseignements sans frais à la Direction belge, rue de la Régence, 35, Bruxelles. (1008

FEUILLETON DE *LA RÉFORME* 140

LE PONT VIVANT

Grand roman sensationnel tiré du drame américain de SUTON VANE

Par Gabriel d'Estrange

QUATRIÈME PARTIE

L'HERITAGE DES FRÈRES HARDWIN

CHAPITRE V

LA CHASSE AUX RAVISSEURS

— A présent, il n'y a plus de temps à perdre! Que les trois frères blancs ôtent leurs habits et prennent les effets des frères rouges!

Richard se porta en avant et se mit en devoir d'opérer sa métamorphose en Indien.

Mais le Grand Serpent l'arrêta par le bras :

Que mon frère pâle soit patient et laisse faire un grand chef! lui dit-il. Les trois autres visages pâles changeront de costume; lui restera vêtu comme il est...

Richard ne comprenait pas encore le stratagème auquel recourait le malin Peau-Rouge. Mais, plein de confiance et d'espoir, d'ailleurs exhorté par Nutty, il s'en remettait au mystérieux chef indien, du soin de lui rendre sa femme et son fils.

Lorsque les trois membres du trio élastique se furent affublés de la défroque des sauvages, le Grand Serpent les enduisit de cette teinture qui avive encore le rouge de la carnation des Indiens.

* *

Il nous faut revenir à présent à l'endroit où Dunstan Leech était resté avec ses prisonniers et le cinquième des Indiens.

Près de deux heures s'étaient écoulées depuis le départ des quatre autres, et ils ne donnaient pas encore le moindre signe de vie.

Ont-ils été battus? ou m'auraient-ils trahi? se demandait Dunstan Leech en se promenant à grandes enjambées dans la clairière où ils avaient établi leur campement.

Pour tromper son impatience et la fièvre de l'attente, Dunstan se rapprocha du banc de feuilles et de fougères sur lequel était étendue sa prisonnière et le petit Dick :

— Ohé, ma jolie cousine, dit-il en ricanant, ne vous reculez pas ainsi de moi. Je ne vous mangerai pas, que diable! Vous savez bien combien votre voisinage m'est agréable, combien votre présence m'apporte toujours une source de plaisir et de jouissance!

Kate répondit par un regard méprisant à ces lâches railleries.

— Ne nous fâchons donc pas, ma charmante cousine! poursuivit son bourreau. Vous savez bien que la colère ne convient pas à votre genre de beauté!

— Débarrassez-moi de votre présence! interrompit la jeune femme! Ou me faut-il vous répéter que votre vue m'est odieuse, que je vous abhorre!

— Tatata! Abhorre! Quel vilain mot que cela!

— Martyrisez-moi tant que vous voudrez, mais épargnez-moi vos amabilités!

Après quelques secondes de silence, devant lesquelles Dunstan l'observait avec cet air sournois et en-dessous des félins qui s'amusent avec leur proie, Dunstan Leech reprit d'un ton calme et plus sérieux :

— Comment vous plaît votre captivité?

Kate se détourna en haussant les épaules.

— N'êtes-vous pas curieuse de savoir quel lot vous est destiné?

La jeune femme le regarda, sans dire mot.

— Ah! mâtine! On fait la mauvaise tête! A votre guise, mistress Blunt! Nous verrons comment vous prendrez votre vie nouvelle! Si vous affecterez encore alors ces grands airs de dignité et de Lucrèce offensée! Ha ha! Vous m'en direz bientôt des nouvelles, ma fière déesse, quand vous serez simplement la servante d'un Peau-Rouge, ou l'esclave d'un Peau-Rouge, ou — ce qui peut encore arriver — l'épouse d'un Peau-Rouge, et que comme telle il vous faudra couler vos jours dans un *wiggam* ou village d'Indiens. Il est vrai que cela dépendra beaucoup de votre gentillesse, ma toute belle, et aussi du degré d'intérêt que vous inspirerez à ces Don Juan à la peau de cinabre. A la rigueur, votre plus ou moins de complaisance et de docilité importe assez peu. Les galants Sioux sont surtout expéditifs et ne perdent pas leur temps en marivaudages et en ce que nous autres civilisés appelons les bagatelles de la porte; non, ils vont vite en besogne; à leurs yeux, la femme est un être charmant mais inférieur et passif, qui doit se prêter aux exigences du mâle, sans qu'on la consulte sur ses sympathies et sur ses répugnances. C'est assez vous dire, ma mignonne...

— Jamais! Plutôt mourir! s'écria Kate, aux perspectives sinistres que le vilain personnage lui évoquait avec le plaisir d'un tortionnaire qui fait mourir sa victime à petit feu.

Mourir! c'est bientôt dit. Allons... allons... Et comment? Crains-tu qu'on ne te prodigue pas tous les soins et qu'on ne veille pas avec une sollicitude maternelle sur ta chère et précieuse santé... Puis, si un malheur arrivait, si tu commettais la folie de te détruire, il resterait toujours l'enfant, le petit Richard serait en notre pouvoir, et nous pourrions lui faire payer les dettes de sa mère...

Kate bondit sur ses pieds.

— Ouoi! s'écria-t-elle, frémissante éperdue, vous oseriez vous en prendre à un enfant! O lâche, abominable lâche que vous êtes!

Se rendit-elle compte de son imprudence? Son amour maternel imposa-t-il silence à son orgueil, mais aussitôt elle baissa le ton et s'adressa d'une voix suppliante à l'abominable persécuteur :

— Mais non, Dunstan! Tu badines, tu veux rire en me faisant peur! Tu ne parles pas sérieusement! N'est ce pas que tu n'es pas si mauvais que tu le parais quelquefois? Dis-moi que tu ne feras pas de mal à un pauvre enfant inoffensif... Tu respecteras son innocence, sa faiblesse...

— L'enfant payera pour la mère! fut l'implacable réponse.

— Au nom du ciel, Dunstan, parles, dis ce que tu exiges de moi, et je ferai tout ce que tu désires... mais épargne mon petit Richard...

Un vilain feu de convoitise pétilla dans les yeux du monstre.

— Ce que j'exige de toi! s'exclama-t-il.

Il aurait voulu lui dire : « Toi! toi! c'est toi seule que je veux! »

Mais il s'arrêta; cette déclaration lui resta dans la gorge. Il voulait ruser, et faire souffrir plus longtemps sa victime.

Il tenait à lui cacher la violence de sa passion.

Après une courte pose :

— Sais-tu pourquoi je te poursuis? demanda-t-il à la jeune femme.

Kate le regardait les yeux hagards, comme médusée, n'osant plus lui dire un mot, sachant que la vie de son petit Richard était en jeu.

(Reproduction interdite.) *(A suivre.)*

Acte de probité

Nous sommes heureux de relater un fait qui vient de se passer au *Café de l'Horloge*, porte de Namur : le garçon de café, Charles Franconnio, ayant trouvé un porte-monnaie dans l'établissement, s'empressa de le remettre à son patron. M. Block, propriétaire du porte-monnaie, voulu donner 10 francs de récompense au garçon qui les refusa en disant qu'il n'avait fait que son devoir.

M. Block, ayant abandonné les 10 francs au profit d'une œuvre de bienfaisance, le propriétaire de l'établissement les versa dans la boite du Denier de l'Orphelin (Orphelinat de la chaussée d'Alsemberg). Nous adressons, au nom des orphelins, tous nos remerciements à M. Block, à M. Schuttes et au brave et honnête garçon, Charles Franconnio.

Fêtes communales d'Ixelles

Une grande fête organisée par Ixelles-Attractions aura lieu le dimanche 31 mai, à trois heures, place Sainte-Croix.

Au programme figurent : un concert par l'excellente musique de la 1re légion de la garde civique de Bruxelles, sous la direction de M. E. Van Heghe; des courses vélocipédiques et l'ascension du ballon le *Raoul Pictet* dirigé par l'aéronaute Henrotin.

Mlle Léo Dina, une émule de Léo Nalar, fera l'ascension suspendue par la bouche sous la nacelle du ballon.

LES QUELQUES VOITURES munies de bandages pneumatiques Dunlop qui circulent actuellement à Bruxelles excitent la curiosité du public qui s'extasie devant les avantages nombreux de ce système de bandage qui annule complètement tous les cahots et préserve les voitures de nombreuses détériorations auxquelles elles étaient sujettes avec les bandages ordinaires. Avant peu, tous les équipages de notre pays seront munis de Bandages Dunlop. 3001

LES CYCLES *Belgica*, de la maison Louis Mettewie, sont les plus beaux et les moins chers. Apprentissage gratuit. Vélodromes rue Vanderstraeten, 11, et rue d'Or, 15. (3068

J. METTEWIE, carrossier, 16, rue de France, St-Gilles. *A vendre* camions et voitures neufs et d'occasion. (103)

LE PAYS

LOUVAIN

UN DRAME A L'USINE GOUBET

Samedi. — Un drame sanglant s'est déroulé ce matin à l'usine Goubet, M. Pons, contre maître à l'usine, ayant reproché d'une façon assez vive à un ouvrier l'exécution défectueuse d'un travail de menuiserie, celui ci, pris d'un violent accès de colère, s'empara d'un marteau dont il porta un coup formidable sur la tête de M. Pons.

Ce dernier s'affaissa, baignant dans son sang. Son état est très grave.

Quant au meurtrier, il s'est pris tout aussitôt à sangloter et s'est laissé arrêter sans la moindre résistance.

NEMO.

LIÉGE

Violent incendie

Un incendie d'une violence inouïe a éclaté vendredi, vers quatre heures et demie dans la grange de la ferme de M. Th. Foidart, échevin de Bressoux lez-Liége.

L'eau faisant totalement défaut, il a fallu bien longtemps avant que l'on puisse combattre le feu. Ce n'est que vers cinq heures un quart que l'on a établi des tuyaux vers l'Ourthe, distante de cinq cents mètres du foyer de l'incendie. Les pompiers ont dû se borner à chercher à faire la part du feu.

Heureusement, le bétail et une partie du mobilier ont pu être sauvés en temps.

Le tout est assuré.

Les causes du sinistre sont encore inconnues. X.

OREPPE-LEZ-SPA

Une métairie détruite par la foudre

Hier, vers cinq heures et demie du matin, les époux Pottier-Hurlet, cultivateurs, furent réveillé en sursaut par un formidable coup de tonnerre. La foudre venait d'éclater dans leur chambre à coucher qui en un instant fut embrasée.

Le mari et la femme, après avoir enlevé leurs économies et quelques objets de valeur, s'enfuirent au dehors. Pottier courut à l'écurie pour délivrer le cheval. Comme il ne reparaissait pas, les voisins le recherchèrent et trouvèrent le pauvre homme étendu évanoui dans l'écurie.

Le bétail qui se trouvait dans l'étable contiguë à l'habitation a été sauvé. Bientôt l'incendie prit des proportions considérables. Quelques instants après, la grange prenait feu et les 4,000 kilos de fourrages qu'elle contenait se mirent à flamber avec un crépitement lamentable.

De la métairie, il ne reste que les murs.

ANVERS

Notre port

MM. Van Ryswyck, bourgmestre; Van den Nest, Verspreuwen et Goemaere, échevins, ont eu hier une entrevue avec M. de Smet de Naeyer, au sujet de nos installations maritimes, trop insuffisantes.

MONS

Suicide

Samedi. — Une femme de cinquante-cinq ans, Catherine U..., qui tenait une maison de logement rue de Bertaimont, s'est suicidée hier soir par asphyxie, dans sa chambre, dont elle avait barricadé l'entrée. On a d'abord supposé qu'il y avait eu crime, parce que la victime était blessée au front. Mais il a été établi dans la suite que cette blessure avait été produite pendant une scène avec l'amant, un homme tout jeune (23 ans). Le parquet a cependant ordonné l'autopsie.

Cruel accident

Cet après-midi, on a transporté d'urgence à l'hôpital militaire un malheureux gendarme qui, en se penchant à une lucarne, est tombé dans la rue, d'une hauteur insignifiante. Malheureusement, il a touché une pierre pointue et il en est résulté une blessure très grave, qui met la vie du pauvre garçon en danger. D.

RONQUIÈRES

Noces de diamant

Noces d'argent, noces d'or commencent à devenir banales ! mais des noces de diamant !

Et pourtant le charmant village de Ronquières, dimanche 31 mai, verra celles des époux Gailly ! De bons vieux ! Ensemble cent quatre-vingts ans ! Le mari, encore gaillard, sous le poids de ses quatre-vingt-douze ans, la femme riante aussi, naquirent à Ronquières. Mariés depuis 1832, ils donnèrent le jour à quatre enfants, dont les enfants eux-mêmes sont déjà mariés. Ils se livrent encore aujourd'hui à la culture du lopin de terre qui touche à leur habitation.

Ils ne furent pas toujours heureux; le métier de laboureur ne procure pas de gros salaires et le bénéfice d'une tisseuse de lin est bien maigre. Aussi a-t on fait photographier les deux bons vieux et le produit de la vente de leurs portraits leur sera remis avec de gracieux souvenirs.

En leur honneur le village a organisé un cortège qu'ils présideront et auquel prendront part plusieurs sociétés locales et des groupes de fermiers, de marins et de cavaliers. Les jubilaires, après avoir traversé le village pittoresquement décoré, se rendront à l'église et à la maison communale.

Un grand bal populaire sera organisé le soir; ils en feront l'ouverture.

BLARENGHIES

Les drames à la frontière

Samedi. — Pendant la nuit d'hier, deux douaniers ont fait la rencontre, près de la ferme Monbanson, de deux attelages roulant à fond de train. Comme les conducteurs, au lieu d'arrêter, sur l'injonction des agents, fouettaient leurs chevaux, les douaniers déchargèrent leurs fusils. L'un des chevaux fut tué net : l'autre, mortellement atteint, put cependant briser ses attaches et disparut.

Les deux charrettes étaient remplies de tabac. Elles ont été saisies. Deux frauduers ont été arrêtés. D.

PATURAGES

Poll général

Samedi. — C'est demain que fonctionnera, dans la plupart des localités des cantons de Pâturages et de Mons, le poll pour la désignation des candidats définitifs de la Fédération socialiste boraine aux élections provinciales.

Tous les électeurs législatifs, à quelque parti qu'ils appartiennent, peuvent y prendre part. Le contrôle sera fait au moyen des listes officielles.

Le dépouillement aura lieu lundi.

WASMES

Le bourgmestre

M. Biévelez vient enfin d'être confirmé dans ses fonctions de bourgmestre. Le ministre serait-il devenu moins intransigeant ? Jusqu'ici, il n'avait pas voulu entendre parler, en ce qui concerne notre région, de nomination de bourgmestres ayant été réélus sur des listes radico-socialistes. Il vient de changer de tactique en nommant M. Biévelez. D.

BLARINGHEM

Un vieillard assassiné

Un crime vient d'être commis à Blaringhem, à dix kilomètres d'Hazebrouck. Un vieillard, M. Deblonde, cultivateur, a été trouvé assassiné dans son domicile. Le parquet, avisé de cette découverte, est descendu à Blaringhem et a commencé une enquête.

Quatre gendarmes à cheval se sont également rendus sur les lieux.

HORS FRONTIÈRES

PORTUGAL

La question de l'île de la Trinitad

Les journaux disent que le Portugal a offert ses bons offices pour le règlement du différend entre le Brésil et l'Angleterre au sujet de l'île de la Trinitad.

AFRIQUE DU SUD

Pour le Transvaal

Les journaux publient une dépêche de Madrid disant que les autorités portugaises dans l'Afrique du Sud auraient récemment accordé le passage de 27,000 hectolitres de maïs destiné au Transvaal.

TRANSVAAL

La libération des prisonniers

Un télégramme officiel de Preforia annonce que tous les prisonniers ont été libérés à l'exception des quatre condamnés à mort, dont le cas sera examiné plus tard.

Il est fait exception également pour les deux condamnés qui n'ont pas signé la sentence et dont l'affaire par conséquent n'a pas été prise en considération.

Les amendes subsistent.

ETATS-UNIS

Au Sénat

Le Sénat s'est prononcé contre l'admission en franchise des alcools destinés aux arts.

La commission de la Chambre conclut en faveur de la construction d'un câble télégraphique reliant la Chine, le Japon et les îles Hawaï aux Etats-Unis avec un subvention annuelle de 100,000 dollars et le droit pour le président des Etats Unis de s'emparer des câbles en temps de guerre.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Société anonyme Charbonnages Prokhorow (Donetz). — Exploitations Prokhorow et Drewitzki réunies.

L'avenir brillant réservé à cette entreprise ressort clairement des chiffres ci-dessous :

Production au 30 avril 1896 :

Exploitation Prokhorow	pouds	11,587,383
Id. Drewitzki	»	2,650,377
Total	pouds	14,237,760

Les expéditions à fin avril s'élevaient à 14,104,000 pouds.

L'exercice social se clôturant au 30 juin 12 juillet prochain, le total de l'extraction du premier exercice se trouvera fixé entre 17 et 18 millions de pouds.

Nous croyons savoir que la direction locale fait de pressantes démarches auprès des administrations de chemins de fer pour obtenir des wagons supplémentaires, afin d'activer les expéditions d'ici à fin juin.

Le bilan qui est soumis à votre approbation se décompose comme suit :

Actif

Immobilisé		105,607
Réalisable		1,439,074
Disponible		1,644,746
	Fr.	3,189,427

Passif

Envers la Société		1,000,000
Exigibles		161,564
Bénéfices		2,027,863
	Fr.	3,189,427

Le compte de profits et pertes solde par un bénéfice de 2,027,863 francs que nous vous proposons de répartir comme suit :

Prévision, patente et contributions,	fr.	62,500
Réserve 5 p. c.,	»	98,168
Premier dividende, 5 p. c., soit fr. 25 par action,	»	50,000
Tantième au Conseil d'administration et commissaires,	»	272,579
Tantième à la direction,	»	54,516
Tantième aux employés désignés par le Conseil d'administration,	»	36,344
Deuxième dividend., fr. 725 par action,	»	1,450,000
Solde à reporter à nouveau,	»	3,756
	Fr.	2,027,863

M. Van den Bogaerde a été nommé administrateur en remplacement de M. Lefebre, sortant ; M. Prosper De Roy, commissaire sortant, a été réélu.

Heureux actionnaires ! ou plutôt heureuse société, dont les bénéfices permettent de distribuer un intérêt de 155 p. c. de la valeur nominale de ses titres !

Société anonyme belge de Tramways

Cette Société a été constituée à Bruxelles le 15 mai dernier, par-devant Me Van Halteren, notaire, au capital de 1 million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 francs chacune; il a été créé en outre 10,000 actions ordinaires, sans désignation de valeur, qui resteront attachées aux actions de capital jusqu'à entière libération de celles-ci.

Le bénéfice net de la Société sera réparti comme suit : 5 p. c. pour la constitution du fonds de réserve; 5 p. c. aux actions libérées. Le surplus sera partagé comme suit : 10 p. c. au conseil d'administration; les 90 p. c. restant seront divisés par moitié entre les actions de capital à titre de second dividende et les actions ordinaires à titre de dividende.

Le conseil d'administration se compose pour la première fois comme suit : MM. C. Charlier, F. Delhaye, Ch. Dupuich, le baron E. von Glenauth, E. Schaeck.

Compagnie générale pour l'exploitation des machines à fabriquer les cigares.

Nous extrayons du rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires, le 20 mai dernier, les renseignements suivants :

A la fin de l'exercice 1894, la Société avait vendu un seul de ses brevets, celui pour la Belgique. Pendant l'exercice 1895, nous avons successivement réalisé :

1. — Le Brevet *Anglais* pour la somme de fr. 125,000 en espèces et 35,000 actions de 1 liv. st., de la Société à créer.

2. — Le Brevet *Luxembourgeois* pour la somme de 40,000 fr. en espèce.

3. — Le Brevet *Suisse* pour la somme de 90,000 francs en espèces et 2,700 actions de jouissance de la Société à créer.

4. — Le Brevet *Havanais* pour la somme de 125,000 francs en espèces et 500 parts de 500 francs chacune de la Société en participation à créer.

5. — Le Brevet *Allemand* pour la somme de 1,375,000 fr. en espèces et 2,000 actions de 1,000 m. chacune de la Société à créer. Toutes ces sociétés, sauf la société en participation pour le Brevet Havanais, ont commencé leurs opérations. Leur création est néanmoins de date trop récente pour qu'elles aient déjà pu obtenir des résultats industriels, la période d'organisation n'étant pas entièrement terminée pour la plupart d'entre elles. Seule, la Société du Brevet belge, dont la création remonte à plus d'une année, a réalisé pour son premier exercice social, un bénéfice net d'environ 10 p. c. de son capital.

Le chemin parcouru par notre Compagnie pendant le dernier exercice est considérable. Depuis la clôture de l'exercice 1895, nous avons réalisé dans d'excellentes conditions les brevets pour les *Etats-Unis d'Amérique*, pour la *Russie* et pour les *pays scandinaves*, et nous avons accordé, moyennant un dédit important, l'option des brevets pour le *Brésil*, le *Mexique*, la licence pour les *îles Philippines* et le *Canada*. Des négociations pour la cession d'autres brevets sont en cours. En outre nous avons le légitime espoir de voir aboutir à bref délai nos négociations pour l'*adoption de la machine Reuse par plusieurs régies*.

GYMNASTIQUE

S'il est un sport peu suivi en Belgique, c'est bien la gymnastique, et cependant c'est peut-être le plus beau et le plus salutaire

En France et en Allemagne, où ce sport est pratiqué depuis un siècle, on en a fait une question patriotique; aussi y est-il mis sur le pied d'une grande institution.

En Belgique, les administrations communales qui interviennent par des subsides, sont rares et elles font organiser des cours populaires par les sociétés subsidiées.

Il y a actuellement quatre fédérations dans le pays.

1° La Fédération belge de gymnastique;

2° La Fédération des sociétés catholiques de gymnastique et d'armes;

3° La Fédération des sociétés socialistes de gymnastique;

4° L'Union gymnastique.

La première compte 130 sociétés sans tendance politique. Elle existe depuis trente années et a son siège à Bruxelles. Son président actuel est M. N.-J. Cupérus, d'Anvers.

Elle est divisée en cinq régions :

1° La région du Nord qui comprend les provinces d'Anvers et de Limbourg;

2° La région de l'Est qui comprend les provinces de Liége et de Luxembourg;

3° La région du Sud qui comprend les provinces du Hainaut et de Namur;

4° La région du Centre qui comprend le Brabant.

Cette fédération a un effectif d'environ 8,000 gymnastes.

La 23e fête fédérale aura lieu le 15 août et l'année prochaine elle célébrera sa 30e année d'existence.

L'agglomération bruxelloise seule compte onze sociétés renfermant mille membres actifs; la Libre est la plus ancienne. Les onze sociétés sont :

La Société libre de Gymnastique, le Cercle de Gymnastique, la Société populaire, le Cercle Travail et Progrès, la Fraternelle, la Contemporaine, la Société de Gymnastique de Schaerbeek, id. de Saint-Josse, id. de Saint-Gilles, le Cercle de Gymnastique et d'Escrime de Molenbeek, et enfin la Société allemande.

Il y a une presse spéciale s'occupant de gymnastique quatre journaux français et un flamand.

Nous nous occuperons prochainement des diverses sociétés et des autres fédérations. TIBI.

BOURSE DE BRUXELLES

30 mai. — La liquidation s'est très bien passée, mais, comme d'habitude, a fait que l'on a négligé complètement la coulisse. Aussi les cours s'en ressentent-ils tant par leur faiblesse que par le manque de transactions effectuées. On reste à 73 1/2 et 73 5/16 en Brésil, Extérieure à 63 5/16, Saragosse, 171.75; la Varsovie vaut 665, le lot du Congo 84.25. Les Fonds Ottomans sont plus faibles à 21.12 après 21.35.

Au comptant on ne fait pas grand'chose; il est vrai de dire que nombre de personnes ont négligé de passer les ordres croyant la bourse fermée et les boursiers en villégiature.

On s'est contenté de maudire cette liquidation du terme venant juste à point pour empêcher le congé hebdomadaire et de remettre à lundi toute transaction certaine.

Soulès peut-être nos rentes et nos obligations ont eu quelque marché: 4 1/2 Aciéries de Bruges à 195, France-Russe, 170. Les Ostende-Littoral à 494 sont très recherchées. Le public se rend compte de la valeur de cette entreprise et profite des cours actuels pour acheter ce titre.

Les Banques et Chemins sans affaires.

Il en est de même des Tramways où cependant quelques cours sont à citer; Tram-Car à 75A, Florentins demandées à 131; on fait 141 en Mutuelle et 130 en Union.

Sidérurgie et charbonnages plus lourds, mais la lourdeur provient plutôt du manque d'ordres: La Bourse est en effet livrée à elle-même.

Les zincs et les glaces restent soutenus. Aux actions diverses Aluminium à 492.50; les pétroles de Grosnyi soutenus à 617.50. De bons achats de Nicolaieff à 1,060. L'ordinaire est une nouvelle avance à 356.

Gros Cigares très recherchées à 5150 en clôture après 4950 au début. Dnieprovienne plus ferme à 7075. De bonsachats d'actions privilégiées Entreprises électriques russo-belges amènent le cours de 135, l'ordinaire est recherchée sans vendeur.

Nous avons dit précédemment que cette société possédait la concession de l'Eclairage et traction électrique de Saint Pétersbourg. C'est là une source de revenu considérable sur laquelle il est inutile de beaucoup insister.

Les valeurs Argentines sont tous les jours de plus en plus accaparées par l'arbitrage à des cotes en forte hausse.

SPORT

COURSES AU BOIS DE LA CAMBRE

Dimanche 31 mai, à 2 heures

Nos favoris :

Prix Godfroid de Bouillon. — Wavre.
Prix d'Uccle. — Lady Surprise.
Prix du Solbosch. — Saint-Remi.
Prix du Printemps. — Courriau.
Prix du Trourenberg. — Barsardo.

JEU DE BALLE

Dimanche 31. — Place Poelaert, concours organisé par la Pelote Bruxelloise : A deux heures, Bruxelles (Hercule) et Koekelberg; à trois heures, la Paume Lackenoise et la Paume Tivolis; à quatre heures, parties gagnantes.

LA LOUVIÈRE

Place Maugretout, grande lutte entre les parties de Morlanwelz (Lebacq) et Bruxelles (Delhasse-hutier).

LAEKEN

Continuation du concours organisé par la Paume Lackénoise, au parvis Saint-Roch : A une heure et demie, la Pelote Bruxelloise contre Wauterée-Baulet; à trois heures, la Pelote Sud-Ouest contre Helleboeq; à quatre heures, parties gagnantes.

IXELLES

A une heure, continuation de concours : Lessines (Chanoine) Ixelles-Concorde; Houdeng-Goegnies et Molenbeek Saint-Jean (Claro).

SOCIÉTÉ ROYALE DU JEU DE PAUME. — Boulevard de l'Abattoir : Lundi 1er juin, à trois heures, lutte entre les parties de Valenciennes (Cressin) et Morlanwelz (Lebacq).

CYCLISME

OCCASIONS. — 7 bicyclettes 1re marque à solder. Imans, 67, rue de l'Ecuyer, Bruxelles. 3083

NÉCROLOGIE

Notre confrère Henri Gobbers, du *Leuwse Nieuws*, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, née Angélique Beaumans, décédée à Malines, rempart des Sœurs Noires, 16. Les funérailles de Mme Gobbers auront lieu en cette ville lundi prochain, à onze heures du matin.

Nous présentons à notre confrère et à sa famille nos sincères compliments de condoléances.

LES SPECTACLES

Dimanche

MOLIÈRE. 8 h. — *Gigolette.*

VAUDEVILLE. 8 h. 1/2. — *La Dent de Sagesse*; *Premier Mari de France.*

ALCAZAR. 8 h. 1/4. — *La Crémaillière et Sur l*

ALHAMBRA. 8 h. — *Le Pont Vivant.*

SCALA. 8 h — Spectacle-concert. Mlle Darris, troupe La troupe Lauri-Lauris.

VAUX-HALL. — 8 h. — Entrée, 1 franc. Concert chestre du théâtre de la Monnaie.

DIABLE-AU-CORPS, 12, rue aux Choux. — Repr tion tous les samedis à 9 h. précises. Bureau, minuit, attractions internationales.

VENISE A BRUXELLES. — Tous les jours, de

MAISON D'ART (avenue de la Toison-d'Or, 36). — sion. — Tous les jours de 10 à 5 heures.

CONCERTS VICTORIA, 14, rue des Fripiers. — soirs, à 8 h., concert.

LE CINÉMATOGRAPHE (photographie animée) 7, du roi. Repré. à partir de 11 h. m. Entrée, 1

MOLIÈRE tient avec *Gigolette* un succès sans dent dans les campagnes d'été. Tous les soirs est comble et le public fait au drame si vivant Courcelles et à ses interprètes de véritables o Le bal chez le père Trinquette surtout avec la des *Blés d'Or* soulève l'enthousiasme.

VAUDEVILLE. — Grand succès du *Premier Fraare.*

ALHAMBRA. — Dernières du *Pont Vivant* : di lundi et mardi.

ALCAZAR. — La troupe des Laur.'s obtient u grandiose.

SCALA. — Attractions diverses, grand succès.

VIENNE A BRUXELLES. — Dimanche, 31 mai, fête, de quatre heures à minuit. Attractions m

METEOROLOGIE

Dimanche 31 *mai.* — 11 *prairial an* 1

Soleil, lever, 3.38; coucher, 7.44. — Midi vrai 11 38

Marée haute :

Ostende, 230. mat., 3.21 s.; Anvers, 6.38 mat.; 6.18 s.

Bulletin de l'Observatoire du 30 *mai*

Température à midi, 11.5. — Baromètre à mid 764.6.

Prévisions : Vent nord, frais, nuageux.

LES COMMUNIQUÉS

LE DENIER DE L'ORPHELIN informe tous les cocratiques qu'ils peuvent se procurer des b tombola au prix de 15 centimes, chez Mlle Dtrésorière du cercle, rue de la Source, 52; chez chart, secrétaire, rue Notre-Seigneur, 8.

Le produit de la tombola est entièrement rése l'Orphelinat rationaliste.

Lots principaux : 1° Un piano; 2° deux bic 3° une garniture de salon style Louis XV; 4° niture de cheminée, etc., etc.

LA CAISSE DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS, séance du 20 mai, a distribué aux familles des de 126 accidents, 3,942 francs.

BOURSE DE PARIS

COURS DE CLOTURE DU 30 MAI

3 p. c français,	101.82	Extérieur,	63 3/8
3 1/2 p. c.,	104.82	Nord Espagne,	115.00
Banque de France,	3675.00	Crédit mobilier esp	00.00
Crédit foncier,	672.50	Saragosse,	170.00
B. de Paris et P.-B.,	837.00	Rio-Tinto,	562.25
Crédit Lyonnais,	782.00	Italien,	87.90
Crédit mobilier,	00.00	Portugais 3 p. c.,	26 7/16
Suez,	2410.00	Russe 3 p. c., 189	94.35
Autrichiens,	750.00	Orient 3e série,	66.32
Lombards,	000.00	Turc D,	21.20
Alpines,	000.00	Turc C,	21.85
Hongrois,	104 5/8	Lots turcs,	1130.0
Brésil, rente 4 p. c.,	73.60	Banque ottomane,	570.00
Egypte,	515.00	Chèques,	25.17 0.0
BERLIN. — Varsovie,	279.75	Rouble, pap.	216.35

JALOUSIES & CLAIES POUR SERRES

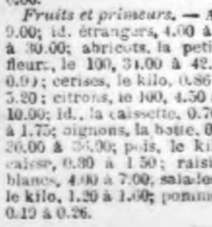

TENTES, MARQUISES

Protégeant des intempéries de l'air

Remise à neuf, réparations. Travail soigné à des prix avantageux. Placement en province. Invention du célèbre et unique système évitant le bruit occasionné par le vent. (1699

Maison Ph. BAYET

FABRICANT BREVETÉ

Rue Traversière, 89

Les notaires DE BRAUWER, à Molenbeek-Saint-Jean, et HEREMANS, à Bruxelles, à ce commis, vendront définitivement, avec enchères et pour sortir d'indivision, en la Salle des notaires, à Bruxelles, mercredi 3 juin :

VASTE MAISON

avec cour, jardin et bâtiment de fond à Bruxelles (Quartier-Léopold), rue du Remorqueur, 29 (2 ares 35 cent.) Jouissance immédiate.

4787 A paumer à 67,000 fr.

Vacance de places

On demande pour l'hospice des orphelines de Louvain une surveillante-économe et une surveillante-infirmière. Traitements : 600 et 500 francs par an, logement, feu, lumière, nourriture et lavage. La connaissance du français et du flamand est indispensable. Adresser les demandes écrites avant le 3 juin 1896 à la commission des hospices de Louvain. 3166

BULLETIN COMMERCIAL

Halles centrales. — *Cours du* 30 *mai*

Volailles et gibiers. — Poulets gras, 5.00 à 6.00; id. ordinaires, 3.00 à 4.00; poules, 1.50 à 3.00; pigeons, 0.60 à 0.75; canetons, 2.50 à 3.40; lapins sauvages, 1.00 à 1.60; id. domestiques, 1.40 à 1.80; pintades, 3.50 à 4.00; œufs de vanneaux, 0.00 à 0.00. — Ecrevisses, le 100, 8.00 à 10.00; homards, pièce, 1.20 à 3.00; huîtres, le 100, 0.00 à 0.00.

Fruits et primeurs. — Ananas de serre, pièce, 5.00 à 9.00; id. étrangers, 4.00 à 6.50; artichauts, le 100, 15.00 à 30.00; abricots, la petite caisse, 1.30 à 1.60; choux-fleurs, le 100, 34.00 à 42.00; carottes, la botte, 0.70 à 0.90; cerises, le kilo, 0.80 à 1.60; id. la corbeille, 3.00 à 5.20; citrons, le 100, 4.50 à 7.00; fraises, le 1005, 00 à 10.00; id., la caissette, 0.70 à 1.50; haricots, le kilo, 1.00 à 1.75; oignons, la botte, 0.40 à 0.60; oranges, la caisse, 20.00 à 35.00; pois, le kilo, 0.60 à 0.65; pêches, petite caisse, 0.80 à 1.50; raisins, le kilo, 2.00 à 3.60; id. blancs, 4.00 à 7.00; salades, le 100, 3.00 à 4.00; tomates, le kilo, 1.20 à 1.60; pommes de terres nouvelles, le kilo, 0.10 à 0.26.

ANVERS, 30. — *Café Santos.* — Marché calme.

	11 h.	2 h.		11 h.	2 h.
Juin	80 1/2	81 0/0	Décembre	71 1/4	72 1/4
Juillet	80 0/0	80 1/2	Janvier	69 3/4	70 3/4
Août	77 0/0	77 1/2	Février	69 1/4	70 1/4
Septembre	75 3/4	76 1/2	Mars	69 0/0	70 0/0
Octobre	72 1/4	73 0/0	Avril	0/0	
Novembre	70 3/4	72 1/2			

Vente : 0 sacs.

Laines. — Peignées allemandes de la Plata, contrat B:

Mai	412 0/0	Septemb.	417 0/0	Janvier	420 0/0
Juin	412 0/0	Octobre	417 0/0	Février	422 0/0
Juillet	415 0/0	Novemb.	420 0/0	Mars	422 0/0
Août	415 0/0	Décemb.	420 0/0	Avril	000 0/0

Vente : 215.000 kilos. Marché soutenu. Vente en disponible, 00 balles Plata.

Laines en suint, contrat C :

Mai	126 0/0	Septemb.	129 0/0	Janvier	132 0/0
Juin	127 0/0	Octobre	129 1/2	Février	132 1/2
Juillet	127 1/2	Novemb.	130 1/2	Mars	133 0/0
Août	128 1/2	Décemb.	131 0/0	Avril	000 0/0

Vente : 000 balles.

Houblon. — Disponible, 28 0/0 à 30 0/0; nouvelle récolte, 45 à 60 0/0. Calme.

Sucres bruts. — Courant, 27 3/8; trois mois de juin, 28 1/8; trois mois d'octobre, 27 1/2. Soutenu.

Pétrole raffiné. — Cote non officielle : disponible, 16 0/0 p. et v.; courant, 16 0/0 v.; Russe, 15 0/0. Ferme.

Cote officielle : disponible, 16 1/4 p. et v.; courant, 16 1/4 v.; mai, 16 1/4. Ferme.

Essence de térébenthine. — Américain disponible : 54 0/0; mai-juin, 53 1/2; quatre derniers mois, 52 1/2; française, 00 0/0; espagnole, 52 1/2. Calme.

Nitrate de soude. — Disponible, 18.50; juin, 18.75; juillet, 19.00. Calme.

Saindoux. — Mai, 56 3/4; juin, 57 1/2; juillet, 58 1/4; août, 59 0/0; septembre, 60 1/4; quatre derniers mois, 57 1/2; disponible, 00 0/0. Soutenu.

Salaisons. — Backs, 54 à 59; short fat backs, 58 à 61; short clear backs, 62 à 65; Antwerp backs, 00, short disponible, 58 à 00; long, 000; ventuchas, 00; des coupés, 000; extra short, 00; extra long, 60 à 00; Belhies, 63 à 00; épaules salées, 61 à 00; id. borax, 00; picnic borax, 65 à 00; id. fumés, 70 à 00; jambons borax, 113; id. fumé, 123. Calme.

Suifs. — Intérieur, les 100 kilos, 45 à 46; ville, 45 à 47. Calme.

Céréales. — Les ventes de froments sont par continuation insignifiantes et les prix sont calmes et fléchissants. Plata, 13 0/0 à 14 3/4; Danube, 13 0/0 à 14 0/0; Russie, 13 3/4 à 14 3/4. Walla, 14 3/4. Bourgas, 13 3/8 à 13 3/4.

Seigle et *Orge.* — Inactives.

Avoine. — Invariable. Amérique, 14 1/2 à 14 3/4; Russie, 14 1/4 à 14 3/4.

Maïs. — Stationnaire.

BOURSE DE BRUXELLES

30 Mai

Le tableau renseigne tous les cours faits, sans exception. Il est donc absolument complet. Les valeurs non mentionnées sont celles qui n'ont pas été négociées.

FONDS D'ETAT ET DES VILLES

Belg. Emprunt 1re	3...	100
Belg. Emprunt 2e	3...	101
Belg. Emprunt 3e	3...	100
Belg. Fd. pr TE, 1000-500	3...	99
Belg. Anc. d. pr Etat 100	3...	99
Belg. Crédit Communal	4...	112
Belg. Crédit Com. 1895	3...	105
Belg. Ch. fer viciaux	3...	98
Anvers 1887 Ville	3 1/2	108
Bruxelles 1896	3 1/2	100
Charleroi 1880	3...	97
Gand 1858	3...	112
Gand 1857	3...	109
Ixelles 1894	3...	96
Liége 1890	3...	100
Liége 1828	3...	100
Liége 1871	3...	100
Saint-Gilles 1894	3...	96
Saint-Josse 1894	3...	96
Saint-Nicolas 1895	3...	98
Schaerbeek 1894	3...	96
Congo. Etat indép (primes)		84

OBLIG. ACT. PRIV. ET ACT. A REV. FIXE

Anvers-Rotterdam	3...	435
Franco-Russe	4...	471
Athus	3...	315
Bonehill. Usines	4 1/2	497
Bon-St-Ghislain (Charb.)	5...	499
Caisse Rep. dépôts (p.)	4...	105
Caisse Rep. dépôts (c.)	4...	103
Caisse Rep. dépôts (c.)	3...	00
Canaux de Vienne	4 1/2	101
Eclairage du Centre	5.00	495
Fds de Rio de Janeiro	4...	202
Grand-Conty et Spinois	5...	202
Houill. unies bas. Charl.	4...	440
Mons-Hautmont (ord.)	5...	111
Namur-Liége 1875	3...	497
Nord-Belge (Ch. fer)	3...	95
Papeteries de Gastorbe	4 1/2	485
Produits Chim.	4 1/2	497
Rentes (Chemin de fer)	3.50	473
Rentes (Chem. fer)	3.50	470
Secondaires	3...	97
Sud-ouest Brésilien	5...	417
Termonde à St-Nicolas	4...	507
Tram. Bruxelles	4 1/2	507
Tram. Liége	4...	497
Tram. Malines-Terneuzen	4...	500
Tram. Namur-Arlon	4...	500
Tram. de Tirlemont	4...	500
Tram. Union d. Tramways	4...	499
Tram. de Varsovie	4...	840
Tram. Voisinaux belges	4...	42

H.-FOURN. ET FABR. DE FER

Alliance (Forges)	3...	212
Angleur (Ateliers)	4...	440
Cockerill-Seraing (ex-rep.)	4...	1350
Espérance-Long.-Liégeoise	4...	142
Givet	4...	500
Halanzy (Haute-F. et Mines)	4...	555
La Louvière (H.-F. et Fond.)	4...	1000
Marcinelle et Couillet	4...	502
Monceau-sur-Sambre (fond.)	4...	175
Ougrée	4...	827
Sud de Charleroi	4...	390
Thy-le-Château H.-F. Forges	4...	295
Toula	4...	125

CHARBONNAGES

Aiseau-Presle	4...	850
Auvelais	4...	850
Bernissart	4...	190
Bonne-Espérance et Batterie	4...	975
Bray, Mariage et Bonsecours	4...	98
Carabinier	4...	290
Charbonnages belges	4...	312
Couchant du Flénu	4...	71
Esp. rance et Bonne-Fortune	4...	900
Falmagne	4...	500
Genette	4...	1290
Grand-Buisson	4...	132
Grand-Conty Spinois	4...	132
Grand-Mambourg (ancien)	4...	412
Hâtine-St-Pierre et la Haute	4...	240
Haserd	4...	157
Herve-Wergifosse	4...	720
Houl. unies bassin Charleroi	4...	140
Houssu	4...	98
Kessales à Jemeppe-Liége	4...	440
La Haye	4...	625
La Louvière-la Paix St-Vaast	4...	430
Lonette (privil.)	4...	430
Longpré	4...	340
Marlemont	4...	1240
Marihaye et Flémalle-Grande	4...	860
Mines Domaniales	4...	340
Mons.-Bapeu. Charb.-Roc	4...	500
Monceau-Fontaine-Marchienne	4...	1500
Noel-Sart-Culpart, à Gilly	4...	275
Nord

Les notaires DUPONT, à Bruxelles, 91, boulevard du Hainaut, à ce commis, et DE RO, à Saint-Josse-ten-Noode, avenue de l'Astronomie, 12, adjugeront publiquement et avec enchères, à l'intervention de Me VAN HALTEREN, notaire à Bruxelles, 9, rue du Parchemin, savoir :

A) Définitivement, le mercredi 3 juin 1896, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, à l'heure indiquée au bulletin de la salle, par devant M. le juge de paix du 3e canton de Bruxelles :

VILLE DE BRUXELLES

LOT 1 **UNE VASTE PROPRIÉTÉ**

comprenant trois maisons de commerce, rue de Soignies, nos 15 (couloir commun), 17, 19 et 21 et bâtiment de derrière, contenant 1 a. 73 c. 81 m., occupée par divers moyennant 2600 fr. l'an. Portée à 31,000 fr.

LOT 2 **MAISON DE COMMERCE**

sise rue des Vierges, no 21, contenant 1 a. 06 c. 56 m. Louée 1900 fr. l'an, pour neuf ans, ayant commencé le 20 avril 1890, outre tous impôts. Portée à 30,050 fr.

LOT 3 **GRANDE & BELLE MAISON**

à porte cochère, rue des Hirondelles, no 12, contenant 2 ares 74 centiares 34 milliares, louée pour neuf ans à partir de 1894, moyennant les loyers réunis de 4,380 fr. Portée à 53,000 fr.

LOT 4 **MAISON DE COMMERCE**

rue aux Choux, no 51, contenant 2 ares 16 c. 04 m. Louée 1,800 fr. outre tous les impôts, jusqu'au 15 juillet 1896. Portée à 21,500 fr.

B) Préparatoirement, le jeudi 4 juin 1896, à 2 heures de relevée, à Schaerbeek, au prétoire de la Justice de paix, par devant M. le juge de paix de ce canton :

COMMUNE DE SCHAERBEEK

LOT 1 **UNE MAISON DE RENTIER**

à 2 étages, rue Jolly, 190, contenant 1 are 21 centiares. Louée jusqu'au 1er juin 1897 pour 900 fr. l'an, outre impôts.

LOT 2 **UNE MAISON DE COMMERCE**

à 3 étages, rue Jolly, 152, contenant 1 are 99 centiares 70 mill. Louée pour 9 ans, à partir du 7 mars 1891, pour 1,200 fr. l'an, outre impôts.

LOT 3 **UNE MAISON DE RENTIER**

à 3 étages, rue Jolly, 150, contenant 1 are 13 centiares 34 mill. Louée jusqu'au 14 août 1897 pour 900 fr. l'an, outre impôts.

LOT 4 **UNE MAISON**

à 3 étages, place Gaucheret, 8, contenant 2 ares 83 centiares 1 mill. Louée pour 9 ans, à partir du 15 juin 1895, moyennant 1,500 fr. l'an, outre impôts.

LOT 5 **UNE MAISON**

à l'angle de la rue Geefs et de la rue des Ecteaux, cotée dans cette dernière rue no 89, contenant 84 centiares 93 mill. Inoccupée.

C) Préparatoirement, le vendredi 12 juin 1896, à une heure de relevée, à St-Josse-ten-Noode, au prétoire de la justice de paix, rue de Saxe-Cobourg, no 14, pardevant M. le juge de paix de ce canton :

COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

LOT 1 **UNE MAISON DE COMMERCE**

à 2 étages, rue Botanique, no 4, contenant 60 centiares, louée pour 9 ans, à partir du 15 avril 1895, moyennant 800 francs, outre impôts.

LOT 2 **UNE MAISON DE COMMERCE**

à l'angle de la place Rogier et de la rue de Brabant, cotée no 2 dans cette rue, contenant 65 c. 92 m., louée pour 9 ans, à partir du 16 mai 1892, moyennant 4,500 fr. outre impôts.

LOT 3 **UNE MAISON DE COMMERCE**

à porte cochère et à deux étages, rue Godefroid-de-Bouillon, no 36, contenant 1 a. 7 c. 63 m., louée jusqu'au 1er juin 1898, moyennant 1,100 francs, outre impôts.

COMMUNE D'ETTERBEEK

LOT 4 **UNE MAISON**

à usage d'estaminet, sise rue Gray, no 64, à 2 étages, avec serre et jardin, contenant 1 a. 30 c. 39 m.; louée pour 9 ans à partir du 1er juin 1892, moyennant 750 fr., outre impôts.

LOT 5 **UNE MAISON DE RENTIER**

sise rue Gray, no 62, à 2 étages, contenant 74 c. 61 m.; louée partiellement et par mois sans bail.

LOT 6 **UNE MAISON DE COMMERCE**

à 3 étages, à l'angle de la rue Gray et de la rue de l'Orient, portant le no 60 dans la première, ayant une entrée dans la seconde, contenant 61 c. 48 m.; louée pour 9 ans, à partir du 1er juin 1892, pour 800 francs, outre impôts.

LOT 7 **UNE MAISON DE RENTIER**

à 2 étages, rue de l'Orient, no 5, avec cour et jardin, contenant 1 a. 17 c. 79 m.; louée partiellement par mois et sans bail.

LOT 8 **UNE MAISON**

pareille à la précédente, rue de l'Orient no 7, contenant 1 a. 49 c., louée partiellement par mois et sans bail.

Visite : les lundis, mercredis, vendredis, de midi à 3 heures de relevée.

Pour renseignements, voir aux affiches et s'adresser aux dits notaires. (4762

Etude de Me ECTORS, notaire, rue du Marais, 55, à Bruxelles.

Le mardi 2 juin 1896, en la salle des ventes par notaires, adjudication définitive d'une

MAISON DE COMMERCE

avec entrée particulière sise à Saint-Gilles, rue de Russie, 52 (près de la gare du Midi), louée à raison de 1,000 francs par an, outre toutes les contributions.

Portée à 14,000 fr.

Capiteux à placer (4794

Etude du notaire DE DONCKER, place de Brouckère, 30 à Bruxelles

Maître Grosemans, notaire à Bruxelles, à l'intervention de son collègue, Me De Doncker, notaire en la même ville, vendra préparatoirement avec bénéfices d'enchères, en la salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, en cette ville, le mardi 9 juin 1896 :

VILLE DE BRUXELLES

UNE MAISON

rue Vanderhaeghen, 28.

A voir les mardis, mercredis de 1 à 5 heures de relevée. (4789

Etude de Me François DAMEN, notaire à Forest, avenue Van Volxem, 69, prolongement de la rue Fonsny

Le dit notaire Damen procédera le lundi 1er juin 1896, à 3 heures précises de relevée, à Rhode-Saint-Genèse, en l'établissement tenu par M. Edmond Boelpaep-Dandoy, place de la Station, en face de la gare, à l'adjudication définitive, avec bénéfice d'enchères, de :

1er LOT **UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE**

récemment construite, sise à Alsemberg, lieu dit : Elsemheydt, non loin de l'église, dans une situation salubre et pittoresque, comprenant belle habitation avec jardin bien arboré avec belles plantations d'agrément rhododendrons, rosiers variés, nombreux arbres fruitiers en pleins rapport, promenades ombragées, légumiers, etc., d'une contenance d'un hectare 6 ares 10 centiares.

A paumer à la somme modique de fr. 8,000.

2e LOT **UNE PRAIRIE**

située à Alsemberg, lieu dit « Heydenbroeck », pour une contenance de 32 ares.

A paumer à fr. 750.

Les biens se vendent pour francs, quittes et libres.

Pour tous renseignements et affiches, s'adresser en l'étude du dit notaire Damen, 69, avenue Van Volxem, à Forest. (4780

Bruxelles. — Imp. D. VOGLET, rue des Sables, 13.

---

du notaire PIERRE VANDERVELDE, à Bruxelles, rue Bodenbroeck, 4.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

DE

DEUX MAISONS DE COMMERCE

Situées

Au Moniteur, 15, et rue de l'Enseignement, 80

ET D'UNE

MAISON DE RENTIER

située rue du Gouvernement-Provisoire, 24

en la ville de Bruxelles

Le notaire Pierre Vanderveldc, résidant à Bruxelles, commis par jugement du tribunal de première instance de Bruxelles, rendu le 20 mai 1896, à l'intervention de M. le juge de paix du 2e canton de Bruxelles, procédera publiquement, en la Salle de Ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, no 38, à Bruxelles,

En une seule séance

Le mercredi 17 juin 1896, à l'heure indiquée par le bulletin officiel de la dite Salle de Ventes, sans bénéfice de remise ou d'enchères, les biens suivants :

VILLE DE BRUXELLES

Quartier de Notre-Dame-aux-Neiges

1er. UNE MAISON DE COMMERCE

avec toutes ses dépendances, située rue du Moniteur, 15, commis par jugement du tribunal de première instance de Bruxelles, contenant d'après titres 26 centiares, cadastrée section 6e no 1108i pour une contenance de 25 centiares, appartenant à Hotton-Streetmans, Léonard, Loris-Hever, Jean-Edouard, la veuve et enfants.

Sur la mise à prix de fr. 8,560.

2e. UNE MAISON DE COMMERCE

avec toutes ses dépendances, située rue de l'Enseignement, no 80, contenant d'après titres 40 centiares 85/16 m., cadastrée section 6e, no 1108*h*, pour une contenance de 25 centiares, tenant à Hotton-Streetmans, Léonard, Loris-Hever, Jean-Hubert, Loris-Hever, Joseph Edouard, la veuve et enfants.

Sur la mise à prix de fr. 15,450.

3e. UNE MAISON DE RENTIER

avec toutes ses dépendances, située rue du Gouvernement-Provisoire, no 24, contenant d'après titres 1 are 42 centiares, cadastrée section 6e, no 602c, pour une contenance de 1 are 2 cent., tenant à Hotton-Streetmans, Léonard, Bruxelles, la ville.

Sur la mise à prix de fr. 15,480.

Les acquéreurs pourront payer 25 p. c. au comptant et solde par quinzième échéant d'année en année, à partir de l'année qui suivra l'adjudication. (4792

MAISON DE RENTIER

Rue de Suède, 15 nouveau

Le notaire Pierre VANDERVELDE, résidant à Bruxelles, rue Bodenbroeck, 4, à ce commis, adjugera définitivement, avec bénéfice d'enchères, le **jeudi 4 juin 1896, à 2 1/2 heures précises de relevée**, au prétoire de la Justice de paix, chaussée de Waterloo, 30, à Saint-Gilles :

UNE MAISON

de 2 étages, située à Saint-Gilles, rue de Suède, no 21 (et 15 nouveau, ayant une façade de 5 m. 25 c., 2 caves, diverses places, grenier, mansardes, 3 cent. 07 dix mill.). Portée à fr. 9,000.

Visible par divers au mois.

Visible tous les jours de 1 à 4 heures. (4793

Etude de Me CLAVAREAU, notaire à Bruxelles rue Duquesnoy, 23

Le 9 juin 1896, en la Salle de ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, adjudication définitive, avec bénéfices d'enchères, d'une

BELLE ET BELLE MAISON DE RENTIER

sise rue de la Concorde, no 41, près de l'avenue Louise, ayant grand jardin, contenant 2 ares 88 centiares. Disponible. — Visible les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures.

Portée au prix modique de 37,750 fr.

Le 4 juin 1896, à 2 heures, *Au Globe*, arrêt du Vieux-Uccle, avenue Brugmann, adjudication définitive, avec bénéfices d'enchère, de

MAISON DE VILLE ET DE CAMPAGNE

rue Beeckman, 64, avec grand jardin, de 14 ares 90 centiares ; divisée en 3 lots. Louée 800 francs. Visible les 1er et 3e lundis, de 2 à 5 heures.

Portée au prix minime de 14,100 fr.

Etude du notaire LE COCQ, rue d'Arlon, 16, à Ixelles

PAR SUITE DE DÉCÈS

Le notaire Le Cocq adjugera définitivement, à la chambre de paix d'Ixelles, en la maison communale, le mardi 12 juin 1896, à une heure de relevée :

UNE BELLE

MAISON DE CAMPAGNE

avec futures, remises, serres, jardin potager, maison de jardinier, parc, terrain à bâtir, située à Ixelles-Boendael, le long de l'avenue de la Forêt, avec façade à la route de Bruxelles à La Hulpe, vis-à-vis de l'hippodrome de Boitsfort et la gare du tram à vapeur de Bruxelles à Boitsfort.

Cette propriété contient en superficie 5 h. 10 a. 4 c. et est divisée en 32 lots.

Entrée en jouissance le 1er juillet 1896.

Jours de visite : les lundis, mercredis et vendredis, de quatre heures de relevée, moyennant permis à prendre en l'étude de maître Le Cocq. (4790

Etude du notaire DUBOST, 2a, rue Montoyer, à Bruxelles

Le notaire Dubost vendra préparatoirement avec enchères, en l'établissement consigné *Brasserie Louis*, rue Royale, no 173*bis*, à Saint-Josse-ten-Noode, le lundi 15 juin 1896, à 1 h. 30 :

COMMUNE DE SAINT JOSSE TEN-NOODE

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

comprenant :

a) **café enseigné** *Brasserie Louis*, rue Royale, 173*bis* (angle de la chaussée de Haecht), loué 4,600 fr.

b) **une maison de commerce,** chaussée de Haecht, no 1, louée 2,200 fr.;

c) **une maison de commerce,** chaussée de Haecht, no 3, louée 1,450 fr.

COMMUNE DE LAEKEN

2. UNE MAISON DE COMMERCE

chaussée d'Anvers, no 100, louée 1,450 fr.

3. UNE MAISON DE COMMERCE

chaussée d'Anvers, no 98, louée 1,800 francs.

4. UNE MAISON

rue Saint-Roch, no 19 (estaminet enseigné au *Petit Parvis de Faro*), louée 900 francs.

5. UNE MAISON

rue Hery, no 35, louée 700 fr.

6. UNE MAISON

rue Hery, no 37, louée 700 fr.

7. UNE MAISON

rue Hery, no 39, louée 600 fr.

8. UNE MAISON

rue Hery, no 41, louée 800 fr.

9. UNE MAISON

rue Louise, no 16, louée 600 fr.

10. UNE MAISON

rue Louise, no 14, louée 600 fr.

Toutes les contributions à charge des occupants à l'exception du lot 1 lettre *c* et du lot 7. (4788

Etude du notaire Désiré GHEUDE, Vieux-Marché-aux-Grains, 17, à Bruxelles.

Le dit notaire Gheude adjugera avec bénéfices d'enchères, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le 2 juin 1896 :

Primo. Une

BONNE MAISON DE RENTIER

à deux étages, avec jardin avec dépendances, sise à Ixelles, chaussée de Vleurgat, 294, ayant une contenance de 1 are 60 cent. A paumer 16,000 fr. (4796

Secundo. Les **immeubles** suivants :

SOUS BRUXELLES

a) VASTE PROPRIÉTÉ

rue des Sables, 6, avec *magasins et écurie*, propre à tout commerce exigeant un grand emplacement, contenant 2 ares 97 centiares. Loyer 2,200 fr.

A paumer, 35,000 fr.

b) JOLIE MAISON DE RENTIER

avenue Louise, 205, à 2 étages, avec jardin, contenant 1 are 81 centiares. Loyer 2,300 fr. Portée à 45,000 fr.

SOUS SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

c) JOLIE MAISON DE RENTIER

avantageusement située, rue Saint-Lazare, 65, avec vue sur le Jardin Botanique, avec jardin, contenant 2 ares. Loyer, 2,200 fr. A paumer 33,000 fr.

Voir plan aux affiches. Visite lundi, mercredi et vendredi de 1 à 4 heures. (4797

Le dit notaire Gheude adjugera définitivement et sans remise ultérieure, le vendredi 5 juin 1896, à deux heures, par devant M. le juge de paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean, en son prétoire, rue du Comte de Flandre, dans la maison communale :

NEUF MAISONS

sises à Molenbeek-Saint-Jean, place de la Duchesse, nos 30 et 31, rue Vanderkindere, no 10, rue des Quatre-Vents, nos 100 et 102, rue Gauthier, no 56, contenant respectivement 1 are 40 centiares, 1 are 60 centiares, 1 a. 78 centiares, 54 centiares, 70 centiares et 45 cent., et à Laeken, rue Louise, 11 et 13 et rue Herry, 43, ayant ces trois dernières une contenance respective de 1 are 42 cent., 40 cent. et 62 centiares.

Ces maisons sont respectivement portées à 13,800, 15,650, 14,500, 13,400, 7,500, 6,150, 10,500, 6,650 et 8,650.

Voir pour plus de détails les affiches avec plan. (4798

Etude du notaire Désiré GHEUDE, à Bruxelles Vieux-Marché-aux-Grains, 17

Ledit notaire Gheude vendra publiquement, le 11 juin 1896, à 9 heures du matin, en la maison place de la Duchesse de Brabant, 30, à Molenbeek-Saint-Jean, les

MEUBLES, OBJETS MOBILIERS ET L'ARGENTERIE

s'y trouvant.

Voir le détail aux affiches. — Au comptant, avec augmentation de 10 p. c. pour frais. (4799

POUR SORTIR D'INDIVISION

Les notaires CANTONI et ECTORS, résidant à Bruxelles, adjugeront définitivement, dans la salle des Ventes par notaires, à Bruxelles, mardi 2 juin 1896, avec bénéfice d'enchères :

1er lot. UNE MAISON DE COMMERCE

à l'usage de distillerie, située à Bruxelles, boulevard du Nord, nos 147 et 149, à proximité de la place Charles Rogier, d'une superficie de 1 are 23 centiares. Louée jusqu'en 1913, moyennant 6,500 fr. l'an, en sus des impôts, portée à 75,000 francs.

Se vend à charge de 43 annuités restant dues à la ville de Bruxelles, chacune de 1,620 fr.

2e lot. UNE MAISON DE COMMERCE

même vide, quai aux Briques, no 86. Inoccupée.

A paumer à 18,000 fr.

3e lot. UN HOTEL

de maître situé à Saint-Josse-ten-Noode, avenue des Boulevards, no 7, près la place Charles Rogier, avec bâtiments des dépendances, écurie, remise, etc., 2 ares 59 centiares. Louée à M. Rom, jusqu'au 30 septembre 1896, moyennant 6,250 fr. l'an, en sus des impôts, porté à 100,000 fr.

4e lot. UNE MAISON DE RENTIER

située à Saint-Josse-ten-Noode, rue Saint-Alphonse, no 33, avec cour, jardin et dépendances, contenant 1 are 42 centiares. Louée à M. Brachot, jusqu'au 15 octobre 1902, moyennant 1,000 francs l'an, en sus des impôts, porté à 16,000 fr. (4779

A louer deux appartements, au premier, dont un pour commerce en gros, ayant chacun 7 pièces, avec entrée spéciale, rue de l'Enseignement, 77 et 33. Loyers 900 et 600 francs. (4777

Etude de Me CRICK, notaire à Bruxelles

Mardi 2 juin, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, adjudication préparatoire de

UNE MAISON DE COMMERCE

(Estaminet), rue des Denrées, 1, à Bruxelles, pouvant rapporter 1,300 francs, et

UN BEAU TERRAIN A BATIR

ayant 6 mètres de façade, contenant 92.60 mètres carrés, à l'un des angles des rues des Visitandines et Saint-Ghislain, à Bruxelles. (4784

Etude de Me CRICK, notaire à Bruxelles.

Mardi 9 juin, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, adjudication préparatoire d'une

PROPRIÉTÉ

chaussée de Tervueren, 63, et rue de l'Etang, 88, à Etterbeek, rapportant 1100 fr. (4785

Etude de Me CRICK, notaire à Bruxelles

Mardi 9 juin, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, adjudication préparatoire d'une

JOLIE MAISON DE RENTIER

rue du Rouleau, 9, à Bruxelles. (4786

Etude du notaire CRABBE, à Ternath

Adjudication définitive, avec bénéfice d'enchères, le vendredi 5 juin, à 2 heures, chez la veuve Van Nieuwenhuizen, place du Marché, à Merchtem, de

8 hectares 42 ares de bonnes Terres et Prés

sous Merchtem, Opwyck et Molhem, en 34 lots, loués à divers à 1,320 fr. l'an.

4761) Portés à 29,380 fr.

Etude du notaire DAMIENS, rue du Congrès, 18, à Bruxelles

Le dit notaire Damiens vendra préparatoirement, avec bénéfice d'enchères, par devant M. le juge de paix du 1er canton de Bruxelles, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mercredi 10 juin 1896 :

UNE VILLA

dénommée *VILLA MIGNONNE*

située à Ostende, rampe Est du Kursaal no 2, avec dépendances, cour, gaz et eau de la ville, d'une contenance de 98 centiares 90 dix-milliares.

Visites : Tous les jours (dimanche et jours fériés exceptés) de 10 heures à 4 heures. (4795

Etude de Me PIERRET, notaire à Ixelles, chaussée de Wavre, 132.

Le dit notaire Pierret adjugera définitivement, avec bénéfice d'enchères, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 2 juin 1896, à l'heure qui sera indiquée au Bulletin de la chambre :

COMMUNE D'IXELLES

UN BEL HOTEL

avec dépendances, chaussée de Wavre, 93, contenant 3 ares 89 centiares, libre de bail.

4781) Portée à la modique somme de 60,000 fr.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU !!!

Liquidation définitive des Magasins de la

MAISON DE LUXE

135, rue Neuve, 137

Afin que leurs anciens et dévoués clients profitent largement des multiples occasions, les propriétaires ont décidé de ne liquider qu'en détail. Toutes les marchandises seront vendues avec des

PERTES CONSIDÉRABLES 3095

A VENDRE, A LOUER

Belles chambres garnies à louer d. maison honor., 13 à 2e fr., place Hauwaert, 7, St-Josse-t.-Noode. (3177

Bel appart. garni à louer, 1er étage, 52, rue de la Source. (3172

Chambre garnie à louer maison honorable. 102, rue des Palais. (3152

On demande joli quartier garni comportant chamb. à coucher et cuisine, très pressé. Rép. V.D., 91, boulevard du Midi. (3164

Aux Touristes !!! Magnif. partie bâtim. à 1er suite, compren. 3 pl. au rez-chauss., 3 pl. à l'étage, cave et grenier, maison sit. bord la Meuse et cite tr. pittoresque et vis-à-vis de la gare Marche-les-Dames, conven. tr. bonne campagne, construction récente. S'ad. à M. A. Bothy, hôtelier à Brumagne (Jambes). (3173

Appartements à louer : boulev. du Hainaut, 79, 3e étage, 5 pièces, eau et cabinet, refuge et cave, 700 fr. — Rue des Finances, nos 10, 12, 1er étage, 5 pièces, dégagements, caves, 1,200 fr. (on pourrait le diviser). — Les appartements sont nouvellement restaurés.

A vendre, grande facilité de payement ou à louer : 1° rue Van Oost, no 30, maison à porte cochère, grands magasins sur cave, 1,600 fr.; 2° rue Royale-Sainte-Marie (Nord), no 324, maison de rentier à deux étages, 650 fr. (2360

A vendre grande facilité de payement, immense maison (quatre entrées) grandes salles, vastes caves, rue Royale Ste-Marie (Nord), 325. — Rue Metzys, 50, maison de rentier à 2 étages, 2 annexes, petit jardin. 750 francs. (2606

UCCLE-STALLE En face de la gare, jolies maisons de style, très soignées, jardins, gaz, eau de la ville. A vendre, grande facilité de paiement, ou à louer, à partir de 550 francs. (2353

Château et Chasse à louer à Montignies-Saint-Christophe. S'ad. au notaire Wins, à Merbes-le-Château. (3151

OFFRES D'EMPLOIS

On demande un bon ouvrier *horloger* et un apprenti. Ecrire M. Dehoux, Châtelineau. (3168

OSTENDE

Maison de modes cherche une installation, bne situat. Ec. Eléon. Devleschoudère, 12, rue Croix-de-Fer. (3178

Importante Maison Vins demande agent et voyageurs ayant clientèle en Belgique. Ecrire G. L., 224, Chartrons, Bordeaux.

Distillerie Charentaise, 51, rue Seutin, à Schaerbeek, dem. des **représentants** à Brux. et agents dans chaque ville de Belg. Fortes commiss. (3159

VINS

Propriétaire de vignobles de la Gironde demde agents sérieux et actifs pour le représenter dans principales villes du royaume. Ecr. ou s'adresser M. Porte, *Grand Hôtel Central*, Brux. (3160

DEMANDES D'EMPL.

Machine à écrire Jeune homme dem. copies, prix mod. Rivière, 16, boulevard Révision, Cureghem. (3148

Jne homme 20 ans, sér., conv., parlant fr.-fl., dem. place commis ou garçon ou autre dans hôtel pr saison ds ville d'eau. Ecr. A. D. 44, poste Chancellerie. (3167

Jeune homme instruit, actif et courageux, belle écriture, demande emploi de bureau. Ecrire bureau du journal A. D. V. (2711

OBJETS A VENDRE

Occas. Bicycl. hom., heure marq. Clément, à vendre 350 fr. 14, r. Souveraine. (3171

On désire acheter belles garnitures salon, salle à manger et chambre à coucher pour meubler ville. Ecr. J. M. 37, bur. journal.

Occasion Unique A vend. pr 850 fr. machine à vap. force 2 1/2 chev. n'ayant presque pas servi, ayt coûté neuve 2,500 fr., rue Plantin, 30, à Cureghem. (2938

Occas. VéloHumb. Belgian pn. Dunl. vérit. av. access, peu roulé, 225 fr., 4 à 8 h., 42, rue Delocht.

Bicyclette dr modèle, pn. Dunlop, vér. serv. 2 mois, à vendre 1/2 prix cse malad., 403, rue du Progrès. (3170

BICYCLETTE comme neuve, à vendre, 63, rue Ribaucourt. (3176

A vend. bicycl. Gladiator, 1re marque, 129, bd de la Senne, 146 b., son 2 fois. (3121

95 cycles de luxe à liquider, tubes acier sans soudure, modèle 1896, démontable, prix du catalogue 400 fr., à céder à 225 fr., gar. un an, pièces de rechange gratis. Cycle Company, rue Van Geert, 30, Anvers. (3129

Occasion. Garnitures Salon Louis XVI noyer 275 fr. sac-arabe 200 fr. Chaise longue fauteuils, carpettes, glaces à vendre, 40, r. St-Jean. (2198

Tours, fraiseries, limeuses, scies à ruban, toupies à vendre. Rue Instruction, 47, Brux.-Midi. (3140

Machines Singer et autres modèles depuis 30 fr. rue Six-Jetons, 14. (3161

DIVERSES

Beurre crème, fr. 1.20 la livre ; **beurre frais,** 1.10 la livre, garanti pur à toute analyse, frais et de 1re qualité. **Laiterie L'Aigle,** rue Malibran, 18, Ixelles. (3165

Madame MARIE Conseils aux dames, r. Godefroid-Bouillon, 48, 1er. (3119

MACHINES A COUDRE

AMÉRICAINES

Domestic

Davis

Gustave STORY & Cie

Rue Neuve, 133

BRUXELLES 3126

L'Elixir Trovet guérit les **affections du cœur et de l'estomac.** — 1 franc. — Pharmacie CARMOY, Sivry, et partout. (2933

ASSURANCES

VIE-ACCIDENTS-MALADIES

Directeur demande agents généraux dans toute la Belgique. Conditions très avantageuses, position d'avenir. S'adresser par lettre avec références au directeur, rue Vandermeerschen, 27, à Bruxelles. (2261

36 MOIS DE CRÉDIT

Mobiliers complets

A LA PROVIDENCE

IXELLES

38, r. Prince-Royal

La maison accorde de 12 à 36 mois de crédit selon l'importance. 2883

(Assurance contre l'incendie gratuite).

« Singer »

LES MEILLEURES MACHINES A COUDRE

pour Familles

Tailleurs

Tailleuses

Cordonniers

Machines spéciales pour fabricants de Chaussures, de Corsets, pour Confectionneurs, etc.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS !

DIRECTION POUR LA BELGIQUE & MAGASIN CENTRAL :

Rue des Fripiers, 31

SUCCURSALES ET DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES

Anvers, rue Porte-aux-Vaches, 71. **Liège,** r. de la Régence, 7

Charleroi, bd Audent, 17. **Mons,** r. de la Chaussée, 40.

Gand, rue du Soleil, 4. **Namur,** rue de l'Ange, 10.

Verviers, r. Spintay, 148

LISEZ CECI

A un prix élevé on demande à acheter des tableaux très anciens. Les personnes qui en possèdent un sont priées d'écrire sous lettres T. A. à l'Office de Publicité J. Lebègue et Cie, Bruxelles, en indiquant si le tableau est peint sur bois ou sur toile. (3 34

FORCE-SANTÉ

Si vous voulez conserver la Santé, buvez la Liqueur

Voulez vous la Santé ??

FER QUINA BISLERI

Reconnue d'après expertise de l'autorité compétente comme une des meilleures liqueurs qui existent.

Se trouve dans TOUS LES GRANDS CAFÉS S'ADRESSER

Rue des Quatre-Vents, 156

BRUXELLES BRUXELLES

TUYAUX EN TOILE

en fils de chanvre garantis sans fuite d'eau. Maison fondée en 1849. Fournisseur de l'Etat. (2976

H. Van Rulleu. Usine et bureaux à Wervicq.

GYMNASTIQUE HAMACS (2988

Corderie Saint-Jean, rue Saint-Jean, 48

COMPAGNIE

DES

PRODUITS KEMMERICH

(SOCIÉTÉ ANONYME)

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 9 juin a. c., à 3 heures de relevée, au siège social, 23, place de Meir, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

Arrangement avec les directeurs industriels de la Société ; modifications aux statuts.

Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux articles 41 et 43 des statuts. (3034

GUÉRISON CERTAINE DES

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Croûte de Lait, Eczema, Acné, Eruption, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Pellicules de la Tête, Psoriasis, Plaies anciennes, négligées et variqueuses, etc.

par l'us. de la **Pommade Germain,** prép. par Germain, pharmacien, *R. Pied du Pont des Arches, 13, Liège.* Prix du pot : 1 fr. Envoi franco contre 11 timbres poste de 10 cent.

Meubles à crédit, payables en vingt mois

Discrétion **33** CONCURRENCE IMPOSSIBLE **33** Célérité

rue du Poinçon

En face de l'église des Jésuites. Pas de succursale pour 100 fr. de marchandises, on paie 5 fr. par mois.

Maison de confiance fondée à Bruxelles en 1867 spécialement recommandée à MM. les employés. (1038

TRAITEMENT DE

L'IMPUISSANCE

Dr DECLERCQ, rue de l'Hôpital, 40

DEMANDEZ AUX DAMES

ÉRUPTIONS DE LA PEAU

LES IMPURETÉS DU SANG

DISPARAISSENT A JAMAIS

par l'EMPLOI RÉGULIER des

Pilules Standaert

TONIQUES, DÉPURATIVES, ANTI-BILIEUSES, ANTI-GLAIREUSES RAFRAICHISSANTES

Le Meilleur **DÉPURATIF** et le Moins Coûteux

BOUTONS ECZÉMAS

Prix : 4 fr. 50 la Boîte

BILE VERTIGES

Bruxelles : Delacre, Frédrix, Paleria. Anvers : Delacre, Vol. Tielemans, Van Neck. 1861

LA MEILLEURE DES EAUX MINÉRALES DE TABLE

BEL-VAL Absolument Pure **BEL-VAL**

BEL-VAL Apéritive, Digestive **BEL-VAL**

BEL-VAL La Moins Chère **BEL-VAL**

Dépôt général : 42, rue de Suède, Bruxelles

EN VENTE DANS LES BONNES PHARMACIES ET DROGUERIES (2211